



INTERNET HAUTE PERFORMANCE  
 INTÉGRATEUR RÉSEAUX & TÉLÉCOMS  
 INGÉNIEUR INFORMATIQUE  
 RADIOCOMMUNICATION & SÉCURITÉ ÉLECTRONIQUE  
 GÉOLOCALISATION & MONITORING

**OFIS**  
 IT. Services. People. You trust.

(+242) 06 600 0000 info@ofis-technologies.com

# LA SEMAINE AFRICAINE

65<sup>ème</sup> année

lasemaineafricaine.net

N° 3808 du Mardi 24 Juillet 2018 - 65<sup>e</sup> Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: Direction: (+ 242) 06 600.51.44 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Un Dimanche en paroisse

**Les Saints-Martyrs de l'Ouganda de Mindouli (Diocèse de Kinkala)**



L'église de Mindouli en construction (P.11)

Renouveau charismatique catholique

**Grande campagne d'évangélisation**

Date: du vendredi 27 juillet au dimanche 5 août 2018

Heure: de 14h 30 à 17h 30

Lieu: Esplanade du lycée Savorgnan de Brazza (Square de Gaulle)

Prédicateur: Père Pierre Marie Soubeyrand (France)

Thème: «*Je suis avec vous, ayez confiance! Rassemblons-nous autour de Jésus, Source de paix!*»

*Editorial*

**Liberté d'expression**

**A nos lecteurs**

Des difficultés de notre imprimeur nous contraignent à paraître sans couleurs dans la version papier. Mais la qualité habituelle des photos et des annonces couleur vous reste garantie dans notre édition en ligne. La situation se résoudra au plus vite. Avec nos excuses.

Philippe Mvouo, président du Conseil supérieur de la liberté de communication



**La presse congolaise est malade d'elle-même (P.3)**

Réfugiés

**Près de 60.000 demandeurs d'asile frappent à la porte du Congo (P.4)**

Paul Dihoulou, secrétaire général de l'UDR-Mwinda

**«La récréation est finie»**



Page 4

Après son emprisonnement en France, pour violence conjugale

**Doudou Copa demande pardon aux femmes!**



(P.17)

## MAITRE GISCARD BAVOUEZA-GUINOT Notaire

Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA  
(à côté de l'ex-FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),  
Centre-ville, Brazzaville.  
Tél.: (00242)04.418.20.81/06.540.59.45, B.P.: 15.244  
E-mail: etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com  
République du Congo

### «FICHTNER CONGO»

Société A Responsabilité Limitée  
Au Capital de 5.000.000 de FRANCS CFA  
Siège social: 60, avenue de la Libération de Paris, Brazzaville  
RCCM: CG/BZV/07 B 782/REPUBLIQUE DU CONGO.

### CESSION DE PARTS SOCIALES, MISE A DISPOSITION DES INFRASTRUCTURES, CHANGEMENT DE DENOMINATION SOCIALE, AMENDEMENT DES STATUTS ET POUVOIRS

Aux termes d'un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société dénommée: «FICHTNER CONGO» SARL, tenue à Brazzaville le six janvier deux mil quinze, reçu au rang des minutes du notaire soussigné, le 7 juin 2017 et enregistré au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville le 6 septembre 2017, sous Folio 166/4, n° 1392 et du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société citée supra, tenue à Brazzaville le neuf octobre deux mil huit, reçu au rang des minutes de Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, le 2 février 2018 et enregistré au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 6 juin 2018, sous Folio 103/1, n° 1029, plusieurs résolutions ont été adoptées.

- La société FICHTNER GmbH & Co. KG, propriétaire de 60% des parts sociales, et Monsieur YOKO NYENGO Sébastien, propriétaire de 40% des parts sociales, ont décidé de céder la totalité de leurs parts sociales à de nouveaux associés;  
- L'Assemblée Générale a décidé de de la mise à disposition des infrastructures

du bureau de Brazzaville appartenant à Fichtner SAI;

- Un changement de la dénomination sociale est intervenue: «FICHTNER CONGO» SARL s'appellera désormais: «SOCIETE AFRICAINE D'INGENIERIE AU CONGO», en sigle S.A.I.C.

- SARL;  
- L'amendement des statuts de la société a été décidé, afin de se conformer aux multiples changements intervenus;

- Tous pouvoirs ont été donnés à l'associé FICHTNER SAI à l'effet d'accomplir toutes les formalités y relatives.

Dépôt légal a été effectué, par les soins du Notaire soussigné, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 16 juillet 2018, sous le numéro 18 DA 448;

Mention Modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, le 16 juillet 2018, sous le numéro CG/BZV/07 B 782.

**Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT,  
Notaire**

## APPEL A CANDIDATURE

Une Banque recherche pour son agence à Pointe-Noire, un Chargé d'Affaires Entreprise. Sous la responsabilité du Directeur du Réseau Centre d'Affaires, le Chargé d'Affaires Entreprise aura pour missions:

- Développer le portefeuille par des actions de prospection ciblées;
- Planifier les rendez vous commerciaux des clients/prospects;
- Contribuer au développement de la synergie avec les autres filières (particuliers, leasing...);
- Veiller au suivi de la satisfaction client;
- Encadrer le Chargé de Comptes et superviser l'activité commerciale du sous portefeuille qui lui est attribué;
- Maîtriser le risque lié au portefeuille;
- Contrôler les opérations à caractère juridique.

### Tâches principales liées au poste:

- Etablir le plan d'action commercial de son portefeuille et du Chargé de comptes et le faire valider par le responsable hiérarchique.
- Assurer la gestion de la relation commerciale globale avec les clients du portefeuille (accueillir, évaluer les besoins de financement/placement, rédiger des propositions, matérialiser systématiquement les entretiens commerciaux par un compte rendu).
- Reporter au responsable du centre d'affaires les résultats des actions commerciales engagées.
- Veiller au respect des délais et s'assurer de la satisfaction des clients dans le respect des règles et procédures en vigueur.
- Suivre le bon traitement des réclamations clients.
- Participer aux réflexions pour résoudre les sources de dysfonctionnements éventuels.

### Responsable Hiérarchique:

- Exercer dans le respect des procédures en vigueur les délégations mises en place.
- Assurer le suivi des différents échéanciers (dossiers échus, garanties non constituées etc.) et engager les actions nécessaires.
- Anticiper sur la dégradation du risque sur la base des indicateurs et mettre en œuvre les actions nécessaires pour maîtriser le risque de contrepartie sur son portefeuille.
- Analyser et valider les opérations lors des

ouvertures de comptes dans le respect des procédures.

- Recueillir et viser les cartons de spécimen des signatures des personnes habilitées.
- Cosigner avec le Responsable du Centre d'Affaires les attestations demandées par les clients.
- Donner son accord pour les demandes de clôture de comptes

### Exigence du poste:

Formation BAC+4 en Banque, Finance, Gestion d'entreprise ou diplôme équivalent avec 3 ans minimum à un poste similaire.

### Compétences techniques:

Avoir des compétences dans:

- L'évaluation des entreprises et analyse de risques;
- L'analyse des besoins de financement/placement des entreprises;
- Les techniques de vente
- La mise en œuvre des actions commerciales ;
- Les logiciels bureautiques (Word, Excel, PowerPoint);

### Compétences transversales:

Avoir des compétences dans le management et l'animation;

- Avoir le sens de l'écoute et du dialogue;
- Avoir de l'autonomie dans le suivi des comptes des clients;
- Avoir l'esprit d'analyse et de synthèse;
- Avoir le sens de l'organisation dans la gestion de son quotidien de travail;

Si vous correspondez au profil, soumettez-nous votre dossier de candidature composé de:

- Une lettre de motivation;
- Copie légalisée du diplôme exigé;
- Curriculum vitae.

Adresse de candidature: recrutementpotentiel@gmail.com

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 30 Juillet 2018.

N.B.: Seuls les candidats sélectionnés seront contactés pour un entretien.

## CHAMBRE DEPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE BRAZZAVILLE OFFICE NOTARIAL GALIBA

Me Henriette Lucie Arlette GALIBA  
3, Boulevard Denis Sassou-Nguesso, Marché Plateau Centre-ville, vers ex-Trésor, B.P.: 964  
Tél.: 05 540-91-13; 06 672-79-24/E-mail: notaire\_galihen@yahoo.fr  
REPUBLIQUE DU CONGO

### LE RANCH DE LA VALLEE DE LIFOULA

Société à Responsabilité Limitée  
Capital social: 5.000.000 Francs CFA  
Siège social: Brazzaville, quartier Massengo, route nationale n°02  
RCCM : 17-B-7151  
REPUBLIQUE DU CONGO

Aux termes du procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire de la société LE RANCH DE LA VALLEE DE LIFOULA, dressé en la forme authentique en date du 22 juin 2018, par le notaire soussigné, et enregistré le 28 juin 2018 à la recette des impôts de Brazzaville la Plaine, sous folio 114/5, numéro 1279, il a été décidé de:

**1-LA DISSOLUTION DE LA SOCIETE:** en raison de la conjoncture qui prévaut dans le pays, considération prise de la nature des activités de la société, qui relèvent de l'agro-pastorale qui peuvent être exercées dans un autre cadre juridique plus allégé.

**2-LA MISE EN LIQUIDATION DE LA SOCIETE:** elle a été fixée à compter du 22 juin 2018 au siège de la société, sis à Brazzaville, quartier Massengo, sur la route nationale numéro 02, République du Congo.

**3-LA NOMINATION D'UN LIQUIDATEUR ET LA FIXATION DE SES POUVOIRS:** Monsieur Célestin MAMPOUYA a été nommé liquidateur de la société, pour toute la durée nécessaire pour la liquidation ainsi décidée, soit pour une durée de trois (03) années maximum.

Ainsi, le liquidateur devra organiser une

réunion dans les trois (03) années, à compter du 22 juin 2018, à l'effet de présenter un rapport sur la situation nette de la société, sur la poursuite des opérations de liquidation et, éventuellement, sur le délai nécessaire pour les terminer.

En conséquence, il représente la société pendant toute la durée de la liquidation, il est investi des pouvoirs les plus étendus pour réaliser l'actif à l'amiable, payer les créances et répartir tout solde disponible.

A tout moment, il pourra, dans le délai qui lui est imparti, convoquer l'ensemble des associés, à la fin de la liquidation pour statuer sur les comptes définitifs et constater la clôture de la liquidation.

Le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire y relatif a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 29 juin 2018, sous le numéro 17 B 7151, et mention modificative a été faite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier le 29/07/2018, sous le numéro M2/18-35.

*Pour insertion,*

**Maître Henriette L.A. GALIBA,  
Notaire.**

## LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique  
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.  
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -  
Direction: Tél: 06 600.51.44/04.105.20.77

**Président:**  
Mgr Miguel Angel ÔLAVERRI,  
Evêque de Pointe-Noire  
**Vice-Président**  
Mgr Anatole MILANDOU  
Archevêque de Brazzaville

**Directeur de Publication / Rédacteur en chef:**  
Albert S. MIANZOUKOUTA  
**Rédacteurs en chef adjoints:**

Véran Carrhol YANGA (Secrétaire de rédaction)

Tel: (242) 06.668.24.72 / 01 116 63 33

Aristide Ghislain NGOUMA

(Responsable page internationale)

Tel: (242) 05 500 77 77 / 06 610 77 77

Cyr Armel YABBAT NGO

(Responsable pages nationales)

Tel: (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

**Infographisme:**

Atelier: La Semaine Africaine

Direction: 06 600.51.44 - 04.105.20.77

**Service Commercial:**

Brazzaville:

Tél.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94

Pointe-Noire:

Direction: Tel:05 557.02.03 / 06 985.41.79

Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

**E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr**

**Site Internet: lasemaineafricaine.net**

**1<sup>ère</sup> PME Congolaise de Livraison Express depuis 1992.**



**G'BOX SERVICES**  
Une Nouvelle équipe qui vous offre :

- + De Dynamisme
- + De Professionnalisme
- + De Réactivité
- + De Sécurité
- + De Satisfaction clients

**NOTRE FORCE, NOTRE RÉSEAU**

- + De 14 agences dans tout le territoire national

**NOS METIERS**

- ✓ Livraisons Express Nationales
- ✓ Livraisons Express Internationales
- ✓ Fret Aérien
- ✓ Fret Routier
- ✓ Fret Maritime
- ✓ E-Commerce

**NEW FORMULA  
POWERED BY SAP Business One**

**Service Clients :**  
Direction générale Brazzaville : Centre ville en face de la mairie centrale.  
Agence Pointe noire : Centre ville Rond point kassai en face du Centre Culturel Français.  
Contact: 2017@gxinternational.net • www.gxinternational.net  
(+242) 05 550 10 73 - (+242) 05 301 02 38



## Philippe Mvouo, président du Conseil supérieur de la liberté de communication La presse congolaise est malade d'elle-même

En octobre prochain vont se tenir les assises nationales de la presse; un grand moment de concertation pour les professionnels des médias. Comment se prépare cette importante échéance? Nous en avons parlé avec Philippe Mvouo, le président du Conseil supérieur de la liberté de communication.

**\*Président, quelle est la situation des journalistes et des médias aujourd'hui: pleine liberté, vous y veillez?**

\*\*Je voudrais parler en termes de problématique de la sécurité de la presse, de la sécurisation des médias. Chaque journaliste doit absolument savoir le triptyque d'informer, éduquer et distraire qui doit reposer dans la conscience même du journaliste. Le journaliste ne peut se mettre en sécurité que lorsqu'il respecte les normes éthiques et déontologiques. La société est faite de règles, nous ne sommes pas une jungle. Par conséquent, lorsque les libertés des autres sont violées et le journaliste pense qu'il est protégé par son métier, qu'il a le droit de violer, de diffamer, d'insulter, il ne peut pas comprendre que tous ces actes ont un rejaillissement sur la vie des gens. L'immunité du journaliste c'est le respect des règles de son métier. C'est un métier qui a ses codes, il faut que le journaliste les respecte.

**\*Un code qui passe aussi par le fait de ne se donner aucun secteur sacré, si je puis dire: au-delà de la liberté reconnue à chaque citoyen, lorsqu'on vole, on pille, on tue, le journaliste a aussi l'obligation d'apporter son éclairage sur ce qu'on veut cacher, non?**

\*\*Absolument. On ne le lui interdit pas! Un journaliste doit être curieux. Satisfaire la curiosité c'est être capable de traquer l'information, là où elle se cache. Les principes du journaliste sont comme les Dix commandements de l'église. Il y a: «tu ne mentiras pas». On interdit au journaliste de tromper l'opinion. Le journaliste doit faire attention à tout ça.

**\*Le législateur et le gouvernement se meuvent dans une logique qui est la leur, pas toujours propice à faire savoir ce que les gens devraient ou pourraient savoir. C'est une vérité arrangée qui nous est apportée: vous voulez dire que le journaliste doit rapporter tout ça? En le faisant, il sert le peuple?**

\*\*Je crois que le journaliste doit faire la part des choses. Je voudrais vous rappeler que moi je ne suis pas journaliste. Je suis en train d'apprendre les notions élémentaires

de votre métier, parce que les missions que l'on m'a confiées me permettent d'être curieux, de comprendre votre métier. Il est formidable, très exaltant dans sa pratique et c'est une mission publique extraordinaire. Un certain sacerdoce, il faut l'avouer. Le gouvernement s'en tient à ce qu'il fait. Il ne verra pas toujours de bon œil que le journaliste puisse mettre le nez dans ses affaires, découvrir ce qui paraît pour lui comme des secrets. Pour le journaliste, ce ne sont pas des secrets, il doit informer le public, parce que le public doit savoir. C'est là où, il y a généralement hiatus, une incompréhension entre l'homme public et le journaliste. Pourtant, l'action gouvernementale, c'est le journaliste qui doit la rapporter. Mais le proverbe dit aussi que toute vérité n'est pas bonne à dire.

**\*A propos des assises de la presse, les dates sont-elles calées, le budget fixé, la logistique prête?**

\*\* Nous allons tenir les assises du 25 au 28 octobre 2018. Le budget s'élève à 200 000 000 de frs Cfa. Est-ce que cet argent est déjà rentré dans la caisse, non! Nous sommes aujourd'hui en train d'entreprendre une grande campagne, un grand plaidoyer pour attirer plus d'adhésions à cette question majeure et à pouvoir nous accompagner. Nous sommes allés dans certaines administrations publiques et privées, nous avons été très bien accueillis. Nous avons entrepris une mission à l'étranger. A Bruxelles, nous avons rencontré le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel de Belgique. Nous sommes partis sur invitation. On a eu deux séances de travail formidables: avec le Conseil supérieur de l'audiovisuel, ensuite sur la Place de Belgique avec le président de l'Association des journalistes professionnels. C'est une association créée uniquement par les journalistes eux-mêmes, une institution très forte.

En France, j'ai été reçu à l'UNESCO. J'ai eu des séances de travail importants notamment l'audience avec le directeur adjoint pour l'Afrique de l'Unesco, qui se trouve être notre compatriote, M. André Firmin Matoko. Ensuite avec l'ambassadeur du Congo pour l'UNESCO, M. Henri Ossebi. Les deux ont fait un travail important en notre faveur.



Philippe Mvouo

Le clou de tout cela, c'était la grande activité que j'ai eu: J'ai présenté l'intérêt d'organiser les Assises de la presse devant tous les ambassadeurs africains accrédités auprès de l'Unesco. C'était une réussite.

**\* Une tournée fructueuse, en somme ?**

J'ai eu aussi des séances de travail à l'Organisation de l'Unité Africaine. Toutes les deux institutions ont promis un accompagnement technique et scientifique. D'ailleurs dès le 15 septembre, l'Unesco va nous envoyer des experts sur la question. Enfin nous avons rencontré le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel de France et ensuite Reporters sans Frontières. Ici, je dois dire que la rencontre a été heurtée. Pour eux c'est la question de l'emprisonnement de Fortuné Bemba qui comptait. Bemba aujourd'hui n'est pas encore totalement en liberté. Nous souhaitons qu'il le soit totalement. Mais nous serions totalement satisfaits si Bemba était jugé. Je veux absolument savoir pourquoi il a été arrêté. Si les connivences avec Ntumi sont avérées, alors il n'aura qu'à subir ce qu'il a à subir. Parce qu'en tant que citoyen, s'il lui est reproché d'avoir porté atteinte ou d'avoir été complice dans les affaires qui portent atteinte à la sûreté de l'Etat, il est citoyen, il répond. Mais s'il est établi que le chef d'accusation n'a rien à voir, que c'est une accusation truquée et que le délit relève du délit de presse, évidemment je ne manquerai pas de monter au créneau pour dénoncer une telle affaire et demander, à mon tour, des réparations pour ce journaliste-là. Qui ne l'est pas en réalité mais, enfin, il a un organe. Nous avons accepté que cet organe (Thalassa, Ndlr) fonctionne, nous le prenons comme tel.

**\*Toutes ces organisations semblent vous avoir inspiré de quoi alimenter les futures assises de la presse, et orienter les confrères !**

\*\* Oui! Parce que, quand je

regarde nos journalistes, ils sont totalement éparpillés. La corporation elle-même appartient à on ne sait plus qui. N'importe qui vient de l'étranger et devient journaliste. Ceux que j'appelle méchamment ici les prédateurs, sont venus envahir le métier. Lorsque nous allons mieux nous organiser, le métier en soi sera protégé et on évitera de vivre ce que nous vivons aujourd'hui. Nous avons des journaux sérieux et ceux que je qualifie de journaux de caniveau qui ne font pas de journalisme. Parce que la plupart de ces journaux se targuent d'être des journaux satiriques, mais ils ne font pas de la satire. La satire signifie-t-elle insulter les gens? Tous les jours servir des mensonges aux gens? Ce sont les journalistes qui, au nom de la liberté de la presse, assassinent les libertés individuelles. Ces assassinats, nous devons les arrêter pour que le métier puisse être pratiqué par ceux qui l'ont appris.

**\*C'est ce à quoi nous devons nous attendre au sortir des assises de la presse?**

\*\* Ce sera cela après assises. Lorsque je suis arrivé à cette fonction, j'ai tenté de mettre un peu d'ordre. J'ai agi fermement. En récolte, j'ai reçu tous les qualificatifs de nom d'oiseau: un père fouettard, un dictateur, etc. J'ai eu à sanctionner durement. Des journaux qui n'apparaissent plus aujourd'hui, des radios que j'ai fermées. La Radiotélévision Droits de l'Homme de Me Massengo Tiassé, c'était une radio thématique que j'encourageais. Au lieu de faire la promotion des Droits de l'Homme, cette radio a carrément dérapé et fait tout le contraire. Elle a incité les gens à la haine ethnique ou tribale. J'ai arrêté cela. Une année après, j'ai autorisé Me Tiassé à reprendre ses émissions, il n'a pas repris. Néanmoins, il a l'autorisation. Quand nous allons sortir des assises, nous ne voudrions plus assister à cela. L'autorégulation va fonctionner, la régulation va se poursuivre par l'application des textes que l'Etat va mettre à la disposition du régulateur. Entre le régulateur et le journaliste, il y aura un cadre dans lequel nous allons travailler pour le bien de la profession, notamment les conditions de travail et la condition sociale du journaliste. C'est tout cela qui va être examiné.

**\*Où en sommes-nous avec la carte de presse?**

\*\*La balle est dans votre camp, vous qui êtes à la tête des organes de presse. Tout simplement parce que nous,

## Editorial

### Liberté d'expression

Notre confrère Ghys Fortuné Dombé Bemba est sorti de prison. Même s'il n'est pas totalement absout des charges qui pesaient sur lui, on peut se réjouir de cette décision. On dirait que le Congo veut sortir de la liste des pays prédateurs de la liberté d'expression. Officiellement, le Congo ne compterait pas de prisonniers d'opinion: mais il y a tellement d'interprétations au mot opinion! Et il y a tellement de manières de se dire libres sans l'être!

Redisons qu'il n'est utile à personne de porter des journalistes en prison. Mais ajoutons tout de suite que, tout en se situant au poste de vigie de la société, attentif aux débordements et aux abus des pouvoirs établis, le journaliste n'est pas exonéré des obligations citoyennes de justiciable quand cela le demande. Pour Fortuné, il n'y avait que des avantages et de la cohérence à le libérer.

Poursuivi pour avoir relayé dans son journal un discours du rebelle Ntumi, il ne pouvait subsister aucune charge contre lui, dès lors que le pseudo pasteur avait été relaxé de ses charges. Au nom de la paix.

Cette affaire nous adresse aussi, à nous journalistes, quelques reproches sourds. Nous nous sommes beaucoup contentés de la vérité officielle qui voulait que le confrère ne fût pas poursuivi dans le cadre de sa profession. Ni que son journal ait été la cible visée en raison de la liberté de ton qu'il affichait, et qui ne rencontrait pas l'unanimité de tous dans la profession. Un journaliste est un journaliste. Ce qu'il écrit ou dit, quelle que soit la manière, ne tire sa justification que de sa compétence et de sa formation à le dire.

Nous portons dans ce journal l'interview que nous a accordée le très sémillant président Philippe Mvouo, du Conseil supérieur de la liberté de communication. Il nous parle des assises nationales qui se profilent, mais aussi de Ghys Fortuné Dombé Bemba. Nous mesurons la délicatesse de sa fonction, car se mettre au service des journalistes, les défendre, tout en assumant une mission gouvernementale ne sont pas aisés.

Espérons seulement qu'il arrivera un jour dans ce pays que le journaliste puisse écrire et dire au-delà du convenu, éclairer l'opinion par le choix propre de ses mots et de ses domaines d'intervention. C'est cela qu'on appelle liberté d'expression, c'est-à-dire liberté d'informer et d'être informé.

Albert S. MIANZOUKOUTA

nous sommes prêts. La campagne sur la carte de presse a bel et bien été menée. Vous savez les différentes pièces constitutives du dossier. Pour ceux qui appartiennent à des organes, ce sont ces organes qui prennent les dossiers et viennent les déposer au Conseil. La commission va siéger et décidera qui mérite l'attribution de carte de presse. Le dossier coûte 10 000 frs Cfa. On a trouvé que c'était cher, j'en conviens. C'est quand même une carte biométrique qui demande des intrants qui coûtent cher et il faut payer le fabricant. La carte nationale d'identité par exemple est subventionnée par l'Etat, alors que la carte de presse ne l'est pas. Si la redevance audiovisuelle fonctionnait correctement, la

carte de presse serait délivrée gratuitement aux journalistes. \*De manière globale, êtes-vous satisfait du fonctionnement des médias au Congo? Je ne suis pas heureux; si je l'étais je n'organiserais pas des assises! La presse congolaise est malade et je ne cesse de le rappeler. C'est parce qu'elle est malade que j'ai voulu que toutes les intelligences se réunissent afin de trouver des remèdes pour ce gros malade. Dans sa maladie, la presse risque d'entraîner le pays dans le chaos, le chaos n'est pas qu'économique. Lorsque le chaos touche la culture, touche les mentalités c'est la plus grave chose qui soit.

Propos recueillis par Albert S. MIANZOUKOUTA

Réfugiés

# Près de 60.000 demandeurs d'asile frappent à la porte du Congo

La représentation du Haut-commissariat des Nations Unies aux réfugiés (HCR) en République du Congo a organisé à l'intention des députés, le 19 juillet 2018, une journée de sensibilisation sur le droit humanitaire et la protection internationale. Il s'agissait de les informer sur ses missions, ses opérations et son cadre légal. Les travaux de cet atelier ont été présidés par Léon Alfred Opimbat, premier vice-président de l'Assemblée nationale, en présence de Cyr Modeste Kouamé, représentant du HCR en République du Congo.

Selon la Convention de 1951, un réfugié est tout individu qui, craignant d'être persécuté du fait de sa race, sa nationalité, son appartenance à un groupe social ou du fait de son opinion politique, est en dehors de son pays dont il a la nationalité et qui ne peut pas, ou ne veut pas, du fait de cette crainte, se réclamer de la protection de ce pays.

En mai 2018, les réfugiés rwandais étaient au nombre de 10.508, les Congolais de la RDC en 2009 (15.542) et les Centrafricains à partir de 2013 (33.081). «Actuellement, nous avons 59.000 réfugiés en République du Congo, répartis en 23 nationalités», a indiqué le représentant du HCR, tout en félicitant le peuple congolais pour son hospitalité.

Pour Cyr Modeste Kouamé, ces réfugiés sont installés sur toute l'étendue du territoire national. «Une forte concentration est enregistrée dans la zone Nord, notamment dans le département de la Likouala, avec près de 35 000 réfugiés», a-t-il précisé.

A ce jour, 119.000 sujets de la RDC ont été rapatriés entre 2012 et 2014. 478 Rwandais entre 2004 et 2017 et 648 Centrafricains en 2018, ainsi que 6 anciens réfugiés Rwandais, soit 120.000 réfugiés rapatriés. Par ailleurs, 8463 Rwandais

ont perdu leur statut de réfugiés et 804 ont été exemptés de la clause de cessation qui a mis fin à leur statut de réfugiés depuis le 21 décembre 2017. «On ne peut pas être réfugié à vie», a rappelé Cyr Modeste Kouamé.

A l'heure actuelle, «près de 1000 réfugiés centrafricains sont à nos portes. Ils veulent repartir chez eux. Nous avons un souci financier. D'où l'appel que je lance à tous les partenaires techniques et financiers pour nous aider à les faire partir», a expliqué le représentant du HCR.

S'agissant des déplacés internes, Cyr Modeste Kouamé a rappelé: «Le HCR n'a pas un mandat, comme c'est le cas pour les réfugiés. Il a une responsabilité au même titre que les autres agences du système des Nations Unies. Le HCR coordonne plutôt la réponse dans les secteurs de protection, abris et articles ménagers essentiels». Il s'est réjoui du fait que le Congo a pu signer les différentes Conventions de 1951 et 1969.

Le représentant du HCR en République du Congo a, en outre, plaidé pour que le pays se dote d'une loi nationale sur le statut de réfugiés et le droit d'asile.

Contrairement aux réfugiés, les déplacés internes ne tra-



Cyr Modeste Kouamé et Léon-Alfred Opimbat, au centre, pendant l'atelier

versent pas de frontière internationale pour chercher l'asile dans un autre pays. Ils restent dans leur pays. Par conséquent, ils n'ont pas besoin d'un statut juridique spécial. Tel est le cas des déplacés du Pool estimés, selon le HCR, à 140.000. Ils sont répartis ainsi qu'il suit: Brazzaville (Ménage: 9422; individus: 380.99); Pointe-Noire (Ménage: 805; individus: 647); Kouilou (Ménage: 134; individus: 460); Niari (Ménage: 423; individus: 1764); Lékoumou (Ménage: 417; individus: 1436); Kimba (Ménage: 1527; individus: 5557); Vindza (Ménage: 1534; individus: 2289); Kindamba (Ménage: 1420; individus: 5756); Mayama (Ménage: 1202; individus: 5068); Mindouli, Kinkala, Mbanza Ndounga, Goma Tsé-Tsé, Bouenza (Ménage: 13.493; individus: 57.532). Pour un total de 30.987 ménages et 120.542 individus.

«Nous avons lancé un appel humanitaire en 2017 de 24 millions de dollars, nous avons seulement reçu la moitié. Nous avons également lancé un appel en 2018 de 70 millions de

dollars dont 20 millions de dollars pour la partie humanitaire, nous continuons à attendre. Il faut penser au retour de ces déplacés internes. On est en train d'y travailler», a expliqué Cyr Modeste Kouamé.

Exposant sur le mandat du HCR, Mme Ferdila Ouattara, administrateur principale de protection, est revenue sur la situation financière de l'agence. «Nous travaillons pour plus de 25 millions de personnes dans le monde, plus de 3 millions de demandeurs d'asile, plus de 40 millions de personnes déplacées internes. Globalement, le HCR travaille pour toutes ces populations. D'où les contraintes budgétaires énormes auxquelles nous faisons face actuellement. Le nombre de personnes qui relèvent de notre compétence ne cesse d'augmenter. De l'autre côté, nous avons une crise financière internationale qui fait que les bailleurs ne peuvent plus nous aider comme ils avaient l'habitude de le faire», a-t-elle fait comprendre aux députés.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Coopération

# Célébration de la Révolution française sous le signe de la fraternité

Comme à l'accoutumée, la France entière a vibré au rythme des festivités de la Révolution française du 14 juillet 1789. A Brazzaville cette cérémonie a été présidée par Bertrand Cochery, ambassadeur de France au Congo. En présence des membres du gouvernement congolais, des diplomates en poste à Brazzaville, et d'un grand nombre d'invités. L'esprit de fraternité comme gage des solides relations intercommunautaires était au centre des retrouvailles. Car, pour le diplomate français, «sans esprit de fraternité, la France et l'Allemagne n'auraient pas pu se réconcilier après tant de guerres fratricides». C'est donc dans ce même élan de fraternité que la France s'emploie à soutenir le Congo dans la situation de crise économique qu'il traverse.



Bertrand Cochery et Madame

Parlant des négociations du Congo avec le Fonds monétaire international (FMI) le diplomate a affirmé que son pays apportera de l'aide au Congo dans le cadre des relations fraternelles qui lient les deux Etats. «Quant aux étapes qui permettront au Congo de surmonter les difficultés qu'il connaît actuellement... ayant pour nom : la conclusion des négociations avec le Fonds monétaire international (FMI), en vue de l'adoption d'un programme avec engagement financier... pour mettre en place des réformes indispensables en matière de gouvernance financière, de transparence et de lutte contre la corruption... la France est prête à appuyer le Congo, par une aide financière de 135 millions d'euros, soit 88.452.000.000 fcsa», a-t-il fait savoir.

Mais cette aide n'est possible que si le Congo fait preuve de responsabilité dans la gouvernance, la transparence et la lutte contre la corruption, avait indiqué Bruno Le Maire, ministre français de l'Economie et des finances, lors de la réunion des ministres de la Zone FCFA tenue il y a quelques mois à Brazzaville.

Marcellin MOUZITA MOKOUAMOU

Paul Dihoulou, secrétaire général de l'UDR-Mwind

## «La récréation est finie»

Le secrétaire général de l'UDR-Mwind, «l'Union pour la démocratie et la république-Mwind», parti créé par feu président André Milongo et qui est situé à l'opposition, Paul Dihoulou a signé la semaine dernière le mémorandum de l'opposition incarnée par le chef de file Pascal Tsaty Mabilia. Par cet acte il entend remettre les pendules à l'heure et donner une nouvelle impulsion au parti. Pour cela il appelle les militants au travail. Interview.

\*Monsieur le secrétaire général de l'UDR-Mwind, pourquoi avez-vous signé ce mémorandum en retard, y a-t-il eu des pressions ?

\*\*Mais c'est ça la vie ! Il y a quelqu'un qui a pris un malin plaisir à mettre sous le coude la lettre du ministre de l'Intérieur qui demandait aux partis politiques de se mettre en conformité avec la nouvelle Constitution et la loi sur les partis politiques. Quand on s'en est rendu compte, il fallait bien rattraper les choses. C'est ce que nous avons fait. Vous savez bien que l'UDR-Mwind est implanté dans les départements de notre pays. Même ceux qui nous connaissent n'ont pas compris pourquoi l'UDR-Mwind ne s'est pas retrouvé sur la première liste. Nous avons fait le travail, on a envoyé

Paul Dihoulou

le dossier. C'est ainsi que l'UDR-Mwind a été réhabilité. Voilà les raisons qui ont fait que nous signions ce mémorandum avec retard.

\*Après la signature de ce mémorandum qu'est ce qui va se passer au niveau du parti ?

\*\*Pour nous, la crise est finie. Le Conseil national avait déjà pris la décision la plus importante, celle de renouer avec la vie politique du parti. Le parti a été créé pour soit être au pouvoir ou participer au pouvoir. Et nous avons dit que la radicalisation c'est finie ; en 2017, nous sommes allés aux élections. Maintenant que nous venons de signer le mémorandum, le Conseil national va se retrouver très rapidement, il va mettre en place une commission qui va préparer le congrès pour donner une nouvelle impulsion au parti.

\*La signature du mémorandum a coïncidé avec la date anniversaire de la mort du président-fondateur de votre parti, comment expliquez-vous cela ?

\*\*C'est exact. Cela a justement coïncidé avec la mort du président-fondateur de l'UDR-Mwind. L'explication est toute simple, c'est parce que nous travaillons dans l'esprit du président Milongo. Comme on le dit souvent, quand vous vous êtes trompé de chemin il faut revenir en arrière. Et nous sommes revenus aux fondamentaux du parti, ceux prônés par le président Milongo. Le message aux militants est celui-ci : ceux qui avaient déjà compris la dynamique amorcée par le parti sont revenus. Pour ceux qui sont encore en retard, ils doivent pouvoir comprendre que la récréation est finie, ils peuvent revenir au parti.

Propos recueillis par Pascal AZAD DOKO

## Réunion du Comité interministériel régional de la CIRGL

### «La nécessité de poursuivre l'accompagnement des processus électoraux et de réconciliation nationale»

Le Comité interministériel régional de la Conférence internationale sur la région des Grands lacs (CIRGL) s'est réuni samedi 21 juillet 2018, à Brazzaville. Les travaux ont été placés sous le patronage du vice-premier ministre, Firmin Ayessa, en présence de Zachary Muburi, secrétaire exécutif de la CIRGL, de Saïd Djinnit, envoyé spécial du secrétaire général des Nations-Unies pour la région des Grands Lacs et de Basile Ikouébé, représentant spécial du président de la Commission de l'Union Africaine pour la région des Grands Lacs.

Cette réunion qui fait suite à celle tenue en octobre 2017, à Brazzaville, du dernier sommet de la CIRGL et du mécanisme de suivi de l'accord-cadre, avait pour objectif de faire le point sur la mise en œuvre des conclusions arrêtées à cette occasion. Ainsi la réunion a été consacrée entre autres à la situation politique et sécuritaire dans la région des Grands Lacs, depuis le dernier sommet de la CIRGL ; le projet de restructuration de la CIRGL ; l'état des contributions des pays membres. S'agissant précisément de ces conclusions le ministre des Affaires étrangères, de la coopération et des congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso a essentiellement relevé l'importance de coordonner les

efforts en vue d'une plus grande efficacité. La prochaine réunion est prévue en janvier 2019 ici à Brazzaville.

A l'ouverture des travaux les participants ont eu droit aux allocutions de l'ambassadeur Zachary Muburi-Muita, secrétaire exécutif de la CIRGL qui a indiqué que la résolution des problèmes de la région sera un catalyseur du développement et que c'est à cela que les Etats doivent s'atteler. La commissaire à la paix et à la sécurité de la commission de l'union africaine, dont l'allocution a été lue par Basile Ikouébé, a reconnu le leadership du Congo dans son combat pour la paix et la sécurité dans la région et en Afrique. L'envoyé spécial du secrétaire général des nations unies pour la région des grands



Photo de famille

lacs, Saïd Djinnit, a souligné qu'au-delà des engagements politiques et de sécurité, les deux organisations ont conjugué leurs efforts sur plusieurs questions transversales telle que l'exploitation illégale des ressources naturelles, les femmes, la jeunesse et la coopération judiciaire.

Le vice-premier ministre, quant à lui, a rappelé la sous-région regroupe de nombreuses ressources naturelles et humaines. Elle ne mérite pas la situation actuelle. Il a fait remarquer que beaucoup de pays des grands lacs font face depuis trop longtemps à des crises qui ne se

justifient pas. Des crises qui ont poussé des millions de personnes, y compris des femmes, des enfants et des personnes âgées à l'errance à l'intérieur ou à l'extérieur de leurs espaces de vie. Pour lui, il est insupportable, il est inadmissible que « les populations de notre sous-région continuent à souffrir pour des raisons politiques, ethniques confessionnelles ou de simple criminalité. «C'est une réalité profondément triste, honteuse et inhumaine qu'il nous faut corriger dans les meilleurs délais», a-t-il dit.

Pascal AZAD DOKO

## Association Jeunesse de Mfouati (JM) Le ministre Rigobert Maboundou est victime d'un acharnement

Les membres de l'association Jeunesse de Mfouati (JM), se sont réunis en assemblée générale la semaine dernière, au quartier Diata, dans le premier arrondissement de Brazzaville, Makélékélé, sous la direction de leur président, Constant Ngomo Ngampika, pour faire le point des activités de leur organisation. A l'issue de cette rencontre, une déclaration a été rendue publique dans laquelle cette association s'insurge contre l'acharnement dont est victime le ministre Rigobert Maboundou. Voici l'intégralité de la déclaration.

«La jeunesse du district de Mfouati s'insurge contre les procès d'intentions et la médiance contre le troisième fils de leur contrée à connaître une expérience gouvernementale. Les cadres, on ne les sacrifie pas à cause des appétits politiques des adversaires. Une chose est certaine: s'il y avait les moindres preuves de malversations financières au ministère de l'Agriculture et de l'élevage, sous

où le Président de la République a fait confiance à leur cadre pour participer aux négociations avec le Fonds monétaire international (FMI) que les adversaires du ministre redoublent d'agressivité, de haine et de mensonge grossier dans la presse locale et les réseaux sociaux. La jeunesse de Mfouati s'insurge contre ces méthodes d'un autre âge et apporte tout son soutien au ministre, directeur de



Le président de l'association (à d.) et son collaborateur

la gestion de Rigobert Maboundou, l'Inspection générale d'Etat ou la DGST les auraient déjà produites. Tout ressemble à un acharnement incompréhensible, dès lors qu'il n'était pas l'unique ministre du Gouvernement à servir le Président de la République, chef de l'Etat. La jeunesse de Mfouati constate, simplement, que c'est au moment

cabinet Rigobert Maboundou, au Gouvernement dirigé par le premier ministre, Clément Mouamba et au Président de la République, Denis Sassou-Nguesso. Elle rappelle, par ailleurs, qu'un calendrier de descente, à la base sera arrêté afin de porter la vraie information aux jeunes résidents du district, dans un bref délai.»

## Santé Bientôt des médecins Israéliens au chevet des malades ophtalmiques congolais

Une mission humanitaire israélienne composée de quatre personnes séjournera du 9 au 16 août 2018 à Brazzaville. Elle va réaliser des opérations chirurgicales dans le domaine ophtalmologique, sur cent patients congolais dument sélectionnés au niveau du service ophtalmologique du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU).



Le CHU, cadre choisi pour réaliser les opérations chirurgicales

Une équipe venue préparer cette mission séjourne actuellement au Congo. Elle a déjà eu des entretiens avec les autorités sanitaires congolaises, notamment le ministre de la Santé et de la population, Mme Jacqueline Lydia Mikolo. Le 18 juillet dernier, elle a conféré avec le Directeur central des Hôpitaux et de l'organisation des soins (DGHOS) du ministère de la Santé, le Dr Ulrich Judaicël Biez, et le Directeur général du CHUB, M. Jérémie Mouyokani.

Selon les membres de l'équipe israélienne, ces opérations seront réalisées sur des cas complexes, avec un équipement ultra moderne de pointe, et ce, en collaboration avec des équipes de médecins congolais évoluant au CHUB. Le traitement et les autres accessoires permettant de réaliser ces opérations sont pris en charge par la mission israélienne, a expliqué l'équipe médicale. Cette mission qui vient pour la première fois en

Afrique, a déjà mené des activités similaires en Asie, en Amérique du Sud, en Europe.

S'exprimant à cette occasion, le Dr Biez a marqué sa satisfaction quant à la venue de cette mission humanitaire qui contribuera à soulager les souffrances des populations congolaises. Faute d'un plateau technique approprié en la matière, le Congo évacue souvent ces malades en Europe, a indiqué le Dr Biez. Il a dit avoir demandé aux directeurs départementaux de la santé de procéder à la sélection des malades et de les mettre en route pour Brazzaville.

Le directeur général du CHUB dont l'hôpital abritera cette activité, apprécie une initiative qui va aider les populations congolaises qui souffrent de problèmes ophtalmiques. Il a invité, à cet effet, le personnel médical du service concerné à œuvrer pour la réussite de cette mission.

Alain-Patrick MASSAMBA

## Coup d'oeil en biais

SNE :

mettez-nous au courant !

Que se passe-t-il au quartier Kahounga de Mfilou. Dimanche 22 juillet, le courant y est "revenu" comme espéré, au grand soulagement des congélateurs en souffrance depuis vendredi. Mais la joie a été de courte durée: le courant est revenu, oui, mais en faisant le yoyo! Tantôt il faisait s'allumer les ampoules avec une grande brillance, tantôt les lumières intérieures des maisons étaient pires que la lumière de la pire des bougies. Et ce manège a perduré jusqu'à lundi matin. De longues files de mécontents se sont formées chez les quincaillers, avec à la main les fusibles grillés par ce jeu. La SNE remboursera un jour si elle se rappelle qu'elle est un service.

## Le président Sassou-Nguesso dédaigne-t-il les exigences du FMI?

Dans sa récente édition du 18 juillet 2018, le journal confidentiel "La Lettre du Continent" juge que le Chef de l'Etat congolais Denis Sassou Nguesso fait fi de la cure d'austérité exigée par le Fonds monétaire international. Dans un article intitulé «Le vilain pied de nez de Sassou-Nguesso au FMI», le journal écrit en effet: «Fin 2017, l'institution monétaire a conditionné son aide à une cure d'austérité drastique ainsi qu'à une réduction du train de vie de ce pays en quasi-faillite. Toutefois, depuis cette date, le chef de l'Etat n'a pris aucune mesure en ce sens. Il n'a pas davantage appliqué les préconisations de l'Inspection générale d'Etat (IGE), pourtant mandaté par lui-même à plancher sur une réorganisation en profondeur des services de la présidence. L'IGE qui a recensé l'an dernier l'ensemble des agents du Palais présidentiel a notamment pointé quatre départements techniques truffés, selon elle, "d'emplois fictifs ou de complaisance". Premier département: la direction du domaine présidentiel (DDP) est gérée par le colonel Edgar Nguesso. Ce neveu de Sassou-Nguesso a transformé ce service en un véritable ministère qui ne dit pas son nom. Il est entouré de nombreux collaborateurs, dont un chef de cabinet ainsi que plusieurs conseillers à Brazzaville et des représentants dans les chefs-lieux de région. Autres départements censés réviser ses effectifs à la baisse: la communication et les médias (...). Denis Sassou-Nguesso a également renvoyé aux calendes grecques le réaménagement de la Garde républicaine, corps pléthorique commandé depuis janvier par le colonel Gervais Akouangué»

## Qu'on mette de l'ordre dans les finances publiques

A l'émission "Grand débat" animé par notre confrère Maxent Foukou sur la chaîne de télévision VOX TV, Clovis Assen, membre de la société civile, a révélé qu'il n'est pas rare de voir sortir des gens avec des sacs d'argent du Trésor public à minuit. Il a demandé que des mesures soient prises pour mettre un terme à cette pratique qui fait le lit de la corruption et du détournement des fonds publics. Il faut interdire tout déplacement d'argent liquide entre la trésorerie paierie générale et les administrations, a-t-il dit en substance. Clovis Assen propose, en outre, que toute opération de transfert de fonds passe par les réseaux des banques. On se souvient qu'en 2003, l'ancien ministre des finances et du budget Rigobert Andely avait pris une note circulaire allant dans ce sens pour remettre de l'ordre dans les finances publiques, mais après son départ on a l'impression qu'on s'est assis dessus.

## Un curieux contrôle d'identité en plein jour à Poto-Poto!

La circulation de jour est-elle maintenant de tous les risques pour les piétons, à Poto-Poto, le troisième arrondissement de Brazzaville? On peut le penser car samedi 21 juillet dernier, en fin de matinée, la rue Mfoa, vers le parc d'attraction Luna Park, était en alerte. Et pour cause: elle a été investie par des policiers qui exigeaient des pièces d'identité aux passants! Un homme, âgé de la quarantaine et qui, ce jour-là, a emprunté cette route, a eu la malchance d'être accosté par un flic en civil, rejoint quelques temps après par deux autres en uniforme de police. «Monsieur, contrôle d'identité! Pouvez-vous présenter votre pièce d'identité?», lui a lancé le policier en civil. «C'est quoi encore cette histoire? Ça se passe maintenant comme ça, même en plein jour, on demande des pièces d'identité aux gens?», s'est questionnée la personne interpellée. «Si vous avez des doutes, vous pouvez aller vous renseigner au commissariat de la Coupole», lui a rétorqué l'un des agents de l'ordre. Qu'est-il advenu à tous ceux qui, ce jour-là, n'avaient pas leur carte nationale d'identité? Ils ont, probablement, dû retrousser leurs poches.

## Est pris qui croyait prendre

Un policier a surpris un homme d'un âge avancé et ivre, en train d'uriner contre le mur voisin de son poste de travail, un commissariat de quartier situé au sud de Brazzaville, et l'interpelle pour infraction. L'intéressé tente de séduire le policier en lui tendant un billet de 1000 francs CFA pour obtenir sa libération. L'agent de la Force publique refuse, sort à son tour de sa poche la somme de 12.000 francs, comme pour dire qu'il en a plus que ça, et le place en garde à vue. Entre en scène le commissaire de police du poste qui demande au pauvre citoyen le motif pour lequel il se retrouve dans la cellule de garde à vue. Ce dernier explique les circonstances et accuse le policier de lui avoir subtilisé 12000 francs CFA et indique à son supérieur dans quelle poche il avait placé cet argent. Le commissaire intime l'ordre à son subalterne de restituer l'argent supposé pris.

## REMERCIEMENTS – HOMMAGES



Suite au décès inopiné de M. OUALEMBO MOUNTOU Joachim, fils, Ingénieur en Ponts et Chaussées - Chemin de Fer, Chef de Département Études et Travaux Bâtiments à la retraite au Chemin de Fer Congo Océan (CFCO), ses frères et sœurs, leur mère, la veuve OUALEMBO MOUNTOU née MONGO Alphonsine, la famille, la veuve et les enfants du défunt remercient, de tout cœur, ses collègues les cheminots, ses élèves du CFP - CFCO, les amis et connaissances qui, de près ou de loin, les ont accompagnés lors de cette douloureuse épreuve. «Ya Joachim! Tu as ouvert la fratrie OUALEMBO MOUNTOU le 2 novembre 1951 à BRAZZAVILLE où maman feu SAN-SI Adèle t'a donné naissance. Le 3 juin 2018, le Seigneur t'a rappelé à Lui. A 67 ans, si tôt,

à la fleur de l'âge, tu t'en es allé rejoindre Papa dont tu portais dignement et le nom et le prénom «Joachim». Yaya-papa, c'est ce que tu as été pour nous, tes frères et sœurs, parce que notre modèle en tout point de vue et aussi celui qui nous a faits. En toi, nous perdons de nouveau et à la fois notre Père et notre Aîné. Ya Joachim, tu as débuté ta belle carrière professionnelle comme Attaché au CFCO en 1982. Courant cette période (1982 - 1985), tu as également partagé tes savoirs et connaissances en tant qu'Instructeur, faculté héritée de Papa, en Ouvrages d'Art et Topographie au Centre de Formation Professionnelle (CFP) - CFCO à Pointe-Noire. Aussitôt après ton intégration (1984 - 1985), tu as dirigé l'École RIC (Transfert de Technologies Ferroviaires entre le Congo et l'Italie), puis tu as successivement occupé des

postes de responsabilités dans les différents domaines du Génie Civil CFCO, en assurant les fonctions de Chef de District, Chef de Section, Chef de Division et Chef de Département.

Admis à la retraite en 2006, ta société, le CFCO, t'a retenu une dizaine d'années encore, car recours à ton excellente expertise aussi bien sur le plan national qu'international. Tu as ainsi de nouveau conduit de nombreux projets et missions sur le terrain. Le projet de construction du pont route - rail BRAZZAVILLE - KINSHASA sur le fleuve Congo et du prolongement du chemin de fer KINSHASA - ILEBO (870 km) a été ta prunelle et ton ultime projet CFCO. Membre actif du Comité Technique Mixte Pont Route-Rail BRAZZAVILLE-KINSHASA, tu as opéré en tant que Expert Ouvrages d'Art sur l'étude de faisabilité de ce projet. C'est dans l'effort de Chef de Département Chargé des Études et Travaux Bâtiments que sonnera finalement ton départ effectif à la retraite.

L'amour de ton prochain ne se limitant pas à l'humain, tu as monté en collaboration, par amour de ton pays et souci de son développement, une structure technique, la «Congolaise Expertise Ferroviaire et des Travaux Publics» (CEFTP), dont la mise en œuvre était imminente. Ton œuvre sera perpétuée Ya Joachim...

Tu as été un homme de terrain professionnellement mais également dans ta vie privée. UNIQUE, tu as été un Aîné - père merveilleux pour nous tes cadettes et un père adorable pour tes enfants, nos enfants que tu as su chérir et guider tel un pèlerin. Rire, est ce que l'on aimait faire

tous ensemble..... Nos larmes coulent depuis ce 27 janvier 2005 quand Papa, notre Père, s'en est allé, comment inhiber celles que tu nous infliges aussi inopinément.

Ci ta graphologie des mots et des lettres. Oui Ya Joachim, tu écrivais comme si tu dessinais... Le réalisateur de nos œuvres d'art «morceaux choisis et autres» tu as été, celui d'ouvrages d'art tu as été pour ton pays, le Congo, et la sous-région sub-saharienne. Merci Ya Joachim pour tout ce que tu nous as donné, merci pour ton amour sans limite, merci pour ces conversations ouvertes, merci pour cette complicité affichée, merci d'être Notre Frère et d'avoir accepté de partager ta vie avec nous. Comment stopper ces larmes...

Ya Joachim! Ya Joachim! Ya Joachim! Tu n'es point silence.... tes éclats de rire raisonneront toujours.

## AMOUR ET RESPECT ÉTERNELS.

Que ton âme soit accueillie et repose dans la lumière céleste. L'oubli ne peut s'appliquer.

Tes chères cadettes ». La sépulture de notre frère, fils, oncle, époux et père a eu lieu le jeudi 14 juin 2018 à «Ma campagne». La douleur est si profonde. Que tous, qui nous avez assistés sous toutes les formes, puissiez trouver ici le témoignage de toute notre gratitude.

Les frères et sœurs  
OUALEMBO  
MOUNTOU.

La RPDH à Owando et Makoua

Pour une lutte résolue contre la corruption

Une délégation de la Rencontre pour la Paix et les Droits de l'homme (RPDH) a séjourné du 28 juin au 1er juillet 2018 à Owando et Makoua, dans le département de la Cuvette. La mission avait un double objectif: lancer la campagne de lutte contre corruption à Makoua et Owando, à travers la sensibilisation sur l'outil Centre d'assistance juridique et d'action citoyenne (CAJAC), d'une part, d'autre part, rechercher et collecter les informations pour l'outil d'évaluation de la corruption locale qu'est le Système d'Intégrité Locale (SIL) à Makoua.

La corruption est un fléau qui freine le développement socio-économique. Elle est l'une des causes principales de la pauvreté dans le pays tel que le Congo-Brazzaville. Cet état de fait explique pourquoi les réformes en matière de lutte contre la corruption font partie des conditionnalités majeures qu'imposent les institutions comme le Fonds Monétaire International (FMI) dans le partenariat et l'appui apportés aux pays pauvres, mais riches par leurs ressources naturelles. Pour que cette lutte soit possible et effective, la contribution de tous les acteurs sociaux est nécessaire. Les organisations de la société civile soucieuses d'apporter leur pierre à l'édifice mettent en œuvre diverses stratégies dans ce sens. Telle est l'ambition de la RPDH, bénéficiaire de l'appui technique et financier de l'Union européenne dans le cadre de l'exécution du projet «Renforcer le rôle de la société civile dans l'analyse et le suivi des politiques publiques et le contrôle de l'action citoyenne».

Dans ce cadre, la Rencontre pour la Paix et les Droits de l'homme a entrepris une mission de terrain dans la Communauté urbaine de Makoua (Département de la Cuvette) et la Commune de Mossendjo (Département du Niari). Dans ces deux localités, l'organisation expérimente le Système d'Intégrité Locale qui est un outil mis en place par Transparency International pour mesurer l'intégrité du système anti-corruption d'une localité. Transparency International a développé le SIL dans le but d'évaluer l'existence et l'efficacité des procédures et mécanismes visant à promouvoir la transparence, la redevabilité et l'intégrité et afin de lutter contre la corruption au niveau local; fournir des recommandations sur les axes de réformes utiles à l'amélioration de la gouvernance locale et élaborer un plan de mesures de suivi pour renforcer l'intégrité locale en collaboration avec les parties prenantes intéressées. Il ne s'agit pas d'indexer une localité comme étant la plus corrompue ou moins corrom-



Photo de famille des participants

pue. Il est plutôt question de constater le niveau d'applicabilité des textes régissant les pratiques professionnelles afin d'apporter de façon consensuelle les solutions idoines. Le SIL s'élargit aussi aux pratiques administratives non codifiées qui sont sources de beaucoup de malentendus et d'indignations. La phase de collecte des données, notamment celle des enquêtes, a été lancée à Makoua le 29 juin 2018. Cette phase conduira à la rédaction d'un rapport d'évaluation d'intégrité locale et, par conséquent, à la présentation d'un tableau des pratiques professionnelles. Des suggestions et recommandations accompagneront le rapport. De même, la RPDH met en œuvre un autre outil anti-corruption: le Centre d'assistance juridique et d'action citoyenne (CAJAC). Le CAJAC, comme le SIL, est aussi un outil de Transparency International. Centre d'accueil des victimes et témoins d'actes de

corruption, le CAJAC aide les témoins et victimes à structurer les plaintes et les orienter vers les instances compétentes. Il facilite également le dialogue entre les populations et l'administration, voire le secteur privé. Le CAJAC a pour objectifs de renforcer les pouvoirs des citoyens lorsqu'ils déposent plainte pour des cas de corruption, faire le suivi devant les administrations concernées. Ainsi, trois valeurs le caractérisent: l'accueil, la confidentialité et l'intégrité. La campagne de sensibilisation et d'information sur le CAJAC a été lancée le 30 juin à Makoua et le 1er juillet 2018 à Owando, avec comme leitmotiv: «Ensemble, brisons la chaîne de la corruption!» Pour les deux outils, des comités consultatifs –une sorte de comité de veille- ont été mis en place dans chaque localité pour accompagner la démarche.

Justin Ducker  
MAMBIKI

Général Joseph Niombella-Mamboula, officier à la retraite des Forces armées congolaises

Un militaire instruit répond mieux aux besoins de la République

A l'occasion de la commémoration du 57<sup>e</sup> anniversaire de la création des Forces armées congolaises (FAC) et de la Gendarmerie nationale, le 22 juin dernier, et notamment lors de la Journée du souvenir le 21 juin, consacrée aux morts de la Force publique, nous avons recueilli le témoignage du général de brigade à la retraite de 2<sup>e</sup> section Joseph Niombella-Mamboula. Il a occupé diverses fonctions dans l'Armée. Il a fait une évocation sur cet anniversaire et prodigué des conseils aux frères d'armes encore en activité.

\*Général Joseph Niombella Mamboula, quelle signification donnez-vous à la Journée du souvenir et du dépôt de gerbes de fleurs ?

\*\*Il est de tradition dans toutes les forces armées qui se respectent d'avoir une date commémorative. Au Congo, nous avons élargi, puisque nous avons phagocyté la Police qui célèbre cette fête avec nous. En 1970, après le coup d'Etat de Kinganga, la Gendarmerie a été dissoute, et l'Armée a absorbé tout son personnel. En 1973, compte tenu des déboires que la Police avait eus par rapport à Diawara et son maquis, le Président Marien Ngouabi avait pris la décision aussi de l'absorber dans l'Armée populaire nationale. Et se sont donc les réminiscences de l'histoire. Vous regardez les policiers, ils ont conservé les insignes de grades qui étaient ceux des Forces armées et la Gendarmerie, parce que nous étions ensemble. Et quand nous avons décidé de nous séparer, on a changé et nous avions eu des galons à nous et eux ils ont

conservé les leurs.

\*Général, que dites-vous de particulier sur cette date du 22 juin ?

\*\*Si dans les premières années d'après l'indépendance, il n'était pas très évident de se fixer la date de l'anniversaire des Forces armées, en 1966, après un débat assez intense au Parlement, on a fait triompher la loi créant l'Armée populaire nationale (APN). C'était le 22 juin 1966. Et cette date est restée jusqu'à aujourd'hui la date commémorative de l'anniversaire de l'Armée. Le 22 juin de chaque année nous célébrons cet anniversaire et à une époque, c'était une cérémonie grandiose qui se passait au Boulevard des Armées. Aujourd'hui, elle est un peu réduite et se passe dans la cour du ministère de la Défense. Cette fête est aussi celle de la Gendarmerie nationale à laquelle est associée la Police.

\*Auriez-vous un conseil à l'endroit de vos jeunes frères qui continuent à servir dans l'Armée ?

\*\*Vous savez, d'année en année,



Joseph Niombella-Mamboula

on progresse en marchant sur les succès des anciens. Il y a, certainement, des situations qui aujourd'hui prennent plusieurs mois avant d'être résolues. Mais nous, à l'époque, nous les résolvions en très peu de temps quand nous étions de jeunes officiers. Et cela veut-dire qu'il y a un certain nombre de conseils que les jeunes d'aujourd'hui peuvent prendre auprès de nous, les anciens. S'ils veulent des conseils, qu'ils viennent, nous leur dirons comment nous, à notre époque, quand nous étions jeunes, nous résolvions les problèmes auxquels ils sont confrontés maintenant. Et nous sommes tous disponibles. Il faut qu'ils se rapprochent des vieux, et qu'ils fouillent aussi dans

les Archives, parce que parfois, il y a des choses qui sont écrites qui peuvent aussi leur servir. Et ensuite, surtout s'instruire, s'instruire, et s'instruire ! C'est comme ça qu'on pourra être à la hauteur des tâches qui sont de façon universelle celles des forces armées, de la Gendarmerie et éventuellement de la Police.

\*Quel regard portez-vous sur cette Armée qui vous a forgé ?

\*\*Effectivement, c'est cette Armée qui m'a forgé. Quand je suis dans l'armée, moi j'ai la matricule 485, on avait peut-être 600 à 800 personnes. Aujourd'hui, ils sont je ne sais pas combien de fois plus, et cette armée s'est beaucoup développée. Pour qu'elle soit efficace, au point de mettre en valeur toutes ses capacités, ses infrastructures, tous ses équipements et tout, il faut que les gens s'instruisent. Les jeunes chefs qui encadrent les unités doivent entraîner leurs jeunes tous les jours. Un militaire n'est pas en instruction lorsqu'il est en congé, où alors en guerre, où je ne sais pas où. Mais il faut toujours s'instruire, parce que c'est l'activité quotidienne du militaire. Et c'est de cette manière qu'il va avoir la maîtrise de sa fonction, de son matériel, de son équipe, des situations et la capacité de répondre aux besoins de la République.

Propos recueillis par  
Alain-Patrick MASSAMBA

Diplomatie

Saskia de Lang a fait ses adieux à la ministre du Plan

Au terme de son mandat, après quatre ans de service en République du Congo, la cheffe de la Délégation de l'Union européenne (UE) en République du Congo a fait ses adieux au ministre du Plan, Mme Ingrid Ebouka-Babackas. C'était le 13 juillet, à Brazzaville. L'heure était à la fois au bilan et aux souvenirs les plus émus.



Ingrid Ebouka-Babackas remettant un présent à Mme Saskia de Lang

«Mon séjour au Congo s'inscrit dans une présence de l'Union européenne dans ce pays depuis 1963. J'ai poursuivi les œuvres de mon prédécesseur, avec l'inauguration récemment du nouveau bâtiment de l'Union européenne. Un moment fort dans les relations entre le Congo et la délégation de l'U.E., c'est sur cette note extrêmement positive, pour moi, que je quitte le Congo», a déclaré Saskia de Lang. Elle s'est dite heureuse d'avoir contribué de manière positive au développement du Congo. Avec l'élaboration du nouveau Plan national de développement, l'U.E. a une référence importante de développement pour la poursuite de sa coopération avec le Congo, a-t-elle souligné.

Passant en revue les chantiers de l'UE au Congo, Mme Saskia de Lang a rappelé qu'en ce qui concerne le 11<sup>e</sup> Fonds européen de développement (FED), les deux parties ont mis en place des vastes programmes s'articulant autour de trois priorités: la gouvernance économique, la gouvernance forestière et le développement local. Dans ces trois secteurs, a soutenu la diplomate européenne, des programmes sont en train d'être mis en œuvre au profit des Petites et moyennes entreprises (PME), du secteur forestier et de l'assainissement dans les localités du pays. Et, sur ces trois grands dossiers de très grands progrès ont été réalisés.

Un important investissement est orienté à la réalisation des travaux du port autonome de Pointe-Noire, en partenariat avec l'Agence française de développement (AFD). Cette intervention s'étendra également au port de pêche dans le but d'améliorer les conditions des pêcheurs traditionnels.

Toutefois, l'exécution du 10<sup>e</sup> FED a laissé un goût d'inachevé. Le tronçon Kinkala-Mindouli qui figurait dans le plan d'investissement n'a pas pu être finalisé. L'insécurité dans le Pool et le non versement de la contribution congolaise seraient à l'origine de cet échec. «Nous espérons que ce dernier volet sera pris en compte dans le cadre de l'accord avec le Fonds monétaire international qui est en train d'être finalisé; c'est important pour l'économie nationale ainsi que pour la population du Pool», a-t-elle affirmé.

Viclaire MALONGA

Tarifs d'abonnement

| Congo              | Francophone           |
|--------------------|-----------------------|
| 6 mois             | 91 Euros              |
| Retrait sur place: | 182 Euros             |
| 15.600             | Autres pays d'Afrique |
| Expédié:           | 96 Euros              |
| 23.400             | 192 Euros             |
| 1 an               | Europe                |
| Retrait sur place: | 96 Euros              |
| 31.200             | 192 Euros             |
| Expédié:           | Amérique-Asie         |
| 46.800             | 100 Euros             |
| France, Afrique    | 200 Euros             |

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire. e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Associations

Protéger l'environnement dans sa diversité pour lutter contre la pauvreté

L'Ong «Action pour le développement et la solidarité internationale» (AESI) a été créée en 2001. Son président exécutif, Arsène Rigobert Guelele Kouene Kintono, s'est prêté à nos questions pour nous parler des activités menées au sein de son Ong, notamment de la politique de prévention et de gestion de l'environnement.



Arsène Guelele Kouene

**\*Quel est le principal objectif visé par votre ONG?**

\*\*L'Ong AESI a pour objectif de protéger l'environnement dans sa diversité, de lutter contre la pauvreté et de prôner la solidarité internationale. Notre politique de prévention et de gestion de l'environnement se base sur l'éducation, parce que notre Ong est membre du Partenariat mondial de l'éducation, de la Banque mondiale, de l'Unesco, de l'Unicef et de tous les ministères en charge de l'éducation. Face à cela, nous avons lancé l'initiative «Le cerveau vert» en 2011, une initiative qui vise la mise en place de l'économie verte à grande échelle et la création d'emplois verts par les secteurs publics et privés, la société civile et autres parties prenantes impliquées dans ces domaines précités afin de préserver un Avenir vert aux générations présentes et futures. Si le cerveau est vert, les actions seront aussi vertes. L'éducation et la formation sont des infrastructures de base.

**\*A l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement, le 5 juin dernier, la ministre du Tourisme Soudan Nonaut appelait à la conscience de tous pour appliquer le décret du 20 juillet 2011 sur les sacs, sachets et plastiques. Quel est l'apport de votre Ong pour combattre la pollution plastique?**

\*\*Le combat concernant le plastique date de 2001, avec le projet de ramassage des sachets plastiques, et de nos jours ce sont les bouteilles. La vision était de recycler les sachets. Le plastique appauvrit le sol. Au cours de ladite journée, notre Ong a procédé au ramassage des bouteilles se trouvant aux abords de l'avenue de la Tsiémé jusqu'à la mairie de Ouenzé. Nous l'avons fait avec d'autres Ong, la ministre du Tourisme, le maire de l'arrondissement 5 Ouenzé et le préfet de Brazzaville. Si nous n'éduquons pas, ça sera difficile. Certains plastiques peuvent rester 400 mille ans pour se dégrader. La loi 003/du 23 avril 1991 stipule que: «Les sociétés qui ont des bouteilles qu'on retrouve facilement doivent être recyclées». Cette loi est même en révision et nous l'attendons toujours pour mettre l'accent sur la gestion de l'environnement. Il y a certains animaux qui décèdent après avoir mangé du plastique.

**\*Quelles sont les activités réalisées au sein de votre Ong?**

\*\*L'Ong action pour le développement et la solidarité internationale a sa représentation en Europe. Ses représentants sont basés à Londres, en Grande-Bretagne, mais aussi en RDC et en Côte d'Ivoire. Notre Ong est membre de plusieurs réseaux sur le plan national et international. Au Congo-Brazzaville, il y a la Plateforme de gestion durable des forêts et pour la préservation des forêts. L'Ong est membre du Réseau des jeunes pour les forêts d'Afrique Centrale et membre de l'Alliance panafricaine de la justice climatique qui s'occupe des questions de climat et de la réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts. Côté assainissement, nous avons construit les latrines à l'école Pierre Tsiété et à Moukondo. Nous menons les activités dans le cadre du ramassage des ordures. Nous éduquons également les personnes tout en les sensibilisant sur les questions de changements climatiques et nous sommes arrivés à vendre des panneaux solaires à moindre coût. L'Ong AESI a lancé l'initiative «La grande muraille du bassin du Congo». A l'île Mbamou, il y a eu la caravane de la pêche artisanale et du maraîchage pour valoriser cette île. Depuis décembre 2017, la lutte contre le braconnage y a été organisée ainsi qu'une chaîne de valeur avec le Programme alimentaire mondiale (PAM).

**La jeunesse congolaise court après un emploi: quel effort fournit votre Ong pour s'ouvrir à ces jeunes?**

L'Ong AESI valorise les talents des enfants dans le monde. Une nation qui tranche avec sa jeunesse, tranche avec son avenir. La jeunesse c'est aujourd'hui. Les jeunes peuvent créer des emplois. Ils peuvent vendre leur savoir. Les jeunes ne doivent plus croiser les bras, ils doivent se battre parce qu'il n'y a pas de sot métier. Nous devons avoir une jeunesse active. Le complexe est un frein à l'évolution, nous devons développer la culture de la solidarité comme chez les autres. Au niveau de l'informel, on peut quitter une étape vers une autre. Nous demandons aux médias de nous aider à vulgariser tout ce que nous faisons pour le bien de notre pays. La question de la jeunesse est au cœur de nos activités. Moins de discours et plus d'action. Nous devons diversifier nos activités tout en sachant qu'il y a l'économie de l'intelligence et du savoir.

Propos recueillis par Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Qui me répondra?

Dans de nombreuses familles, les parents se plaignent de la paresse de leur progéniture. Même les enfants qui ont atteint plus de 15 ans ne s'intéressent ni aux travaux domestiques ni aux études. A les en croire, ils aiment plus la facilité que le travail mérité. A cette allure, peut-on avoir vraiment des élites pour le développement du Congo?

Ph. Martin (Loua-Kibina, Brazzaville)

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

Comité monétaire et financier national L'économie congolaise est en voie de légère amélioration

Les membres du comité monétaire et financier du Congo ont tenu leur session ordinaire, jeudi 12 juillet 2018, au siège national de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC), à Brazzaville, en vue d'examiner l'évolution de l'économie nationale au cours de la période du premier trimestre 2018. Ces derniers ont passé en revue la situation économique, monétaire et bancaire, ainsi que les perspectives jusqu'à la fin de l'année. Ils ont conclu que globalement l'économie est sur la voie du redressement depuis le début de cette année 2018, après la récession qu'elle a traversée en 2017, à la suite de la crise engendrée par la baisse des cours du pétrole. C'est ainsi que l'économie nationale va retrouver cette année 2018 une croissance de 1,9 %, après moins de 2,6 % l'année dernière.



Le présidium

Les travaux du comité monétaire ont été présidés par Calixte Nganongo, ministre des Finances et du budget, en sa qualité de président de ce comité, en présence de Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, ministre du Plan et de Abbas Mahamat Tolli, gouverneur de la BEAC.

Au niveau national, les membres du comité ont reconnu une légère embellie de l'économie au premier trimestre. Sur le plan international, le comité a relevé la poursuite du raffermissement de la croissance économique mondiale au premier trimestre 2018. Le communiqué publiant les résultats des travaux a fait ressortir que selon les dernières projections du Fonds monétaire international (FMI), la croissance devrait s'établir à 3,9 % en 2018, après 3,8 % en 2017. Cette performance serait tirée, notamment par la reprise des investissements, en particulier dans les pays avancés, le renforcement du commerce international et par le regain des prix des produits de base. La situation du système bancaire et du financement a été aussi analysée et appréciée, ainsi que

la réforme du nouveau dispositif opérationnel de la banque centrale. Ce dispositif opérationnel comprend l'ensemble des outils qui permettent à la Banque



Les administrateurs pendant les travaux

centrale de mettre la liquidité à la disposition des banques. S'agissant de la situation des banques, les membres du comité ont noté que malgré la crise, elles demeurent résilientes, même s'il est observé une dégradation de quelques ratios et une montée assez inquiétante des créances en souffrance liés aux impayés auxquels les banques font face. Pour Michel Dzombala, rapporteur, il y a de quoi être modérément

satisfait. «Concernant la réforme du dispositif opérationnel de la politique monétaire,

nous avons apprécié le fait que la Banque centrale a modernisé son dispositif d'intervention. Nous sommes passés d'un système d'offres à un taux fixe à un système d'appel d'offres multiples qui permet désormais aux banques d'avoir un peu plus accès à la liquidité, par rapport à ce qui se faisait dans l'ancien système».

Actuellement, les banques congolaises traversent une si-

tuation qui limite les possibilités en terme de liquidité. Elles n'ont plus le niveau de liquidité, d'il y a cinq ans. Mais, les banques congolaises ont pu résister pour faire face à la crise. Les interventions de la Banque centrale feront que ces banques ne pourront pas disparaître. Pour refinancer l'économie congolaise, il va falloir que les banques financent, moyennant un bon risque du crédit, pour se faire refinancer à leur tour par la Banque centrale. Les membres du comité ont dégagé que les perspectives sont bonnes. Sur le plan budgétaire, le comité a relevé que l'excédent budgétaire pour l'année 2018 est attendu à 5,6 % du PIB, contre un déficit de 5,7 % du PIB en 2017. Dans le secteur monétaire, la masse monétaire devrait augmenter de 4,8 % au terme de l'année 2018, reflétant une progression du crédit intérieur de 7,6 %, en dépit d'une baisse des avoirs extérieurs de 28,2 %.

Philippe BANZ et Mavie OSSIBI-NGAKOSSO (stagiaire)

Congo-Nations Unies

Le Gouvernement en quête de financements pour le PND 2018-2022

Le premier Rapport national sur la mise en œuvre des Objectifs du développement durable (ODD) a été validé par le Gouvernement et le système des Nations Unies le 12 juillet dernier à Brazzaville. C'était au cours d'un atelier ouvert par Ingrid Olga Ebouka-Babackas, ministre du Plan, en présence de Anthony Ohemeng-Boamah, coordonnateur résident du système des Nations Unies au Congo.



Mme Ebouka-Babackas au milieu

Le rapport national souligne les défis à relever par le Congo pour réaliser l'agenda de développement 2030 parmi lesquels la mobilisation des financements. Le ministre Ebouka-Babackas a indiqué que la réalisation des ODD passe par l'exécution du Plan national de développement 2018-2022 qui vient d'être adopté par le Gouvernement. Puisque le nouveau PND reprend substantiellement les objectifs de l'Agenda de développement 2030. Cependant, ce document qui énumère les différents programmes d'intervention du Gouvernement pour les cinq prochaines années, nécessite des investissements importants. Le financement reste ainsi le principal défi auquel le Gouvernement est confronté. C'est pourquoi, il compte sur la contribution de ses partenaires techniques et financiers

en l'occurrence les différentes agences du système des nations unies, les bailleurs de fonds, le secteur privé national et bien d'autres partenaires au développement pour mobiliser ces financements nécessaires aux engagements pris.



Une vue de l'assistance à l'ouverture de l'atelier

Au cours de cette réunion, Ingrid Olga Ebouka-Babackas a également sollicité une meil-

leure implication institutionnelle, car les 14 ODD choisis par le Gouvernement sur les

17 intègrent toutes les composantes sociales à savoir l'Etat, la société civile, le secteur privé et les élus du peuple. Validé, ce premier rapport national a fait l'objet d'une présentation au Forum politique de haut niveau sur le développement durable qui s'est tenu du 9 au 18 juillet 2018 à New York, aux Etats Unies.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

Pour une analyse sereine: La Semaine Africaine

RD Congo

# Joseph Kabila botte en touche

Le président Joseph Kabila Kabange s'est exprimé jeudi 19 juillet 2018 devant le parlement réuni en congrès au palais du peuple de Kinshasa. Dans son discours sur l'état de la Nation qui a duré plus de deux heures, il a réaffirmé la volonté de son pays d'organiser les élections en décembre prochain. Mais, le président congolais n'a pas fait allusion à son avenir politique. Une fois encore, Joseph Kabila a botté en touche et a laissé durer le suspense.



Joseph Kabila Kabange

Agé de 47 ans et au pouvoir depuis 17 ans, le président Joseph Kabila a, selon certains, raté l'occasion d'entrer dans l'histoire. Ils estiment qu'il n'y a rien eu de nouveau dans ce discours où le président Kabila, déclarant sa passion pour son pays, s'est étalé longuement sur des généralités plutôt que de toucher les aspects essentiels tel que son départ ou pas à la fin de cette année. D'autres estiment que Joseph Kabila «a juste fait son

bilan, égrené le chapelet des réformes et réalisations. Il a porté le costume d'un nationaliste et de rempart de la souveraineté du Congo. Il ne cédera pas aux pressions, aux chantages et aux sanctions injustifiées». Ces analystes considèrent que Kabila a annoncé, en de termes timides, qu'il respectera la Constitution sans avoir, à aucun moment, déclaré qu'il était en fin de mandat et qu'il ne serait pas candidat à l'élection présidentielle de décembre 2018. Devant les deux chambres du Parlement de son pays, Joseph Kabila Kabange a commencé

son discours avec une allusion à la mythique phrase prononcée par Mobutu en avril 1990: «Comprenez mon émotion!» Ce jour-là, le président zairois, en larmes, avait annoncé la fin du monopartisme et son départ de la présidence du Mouvement populaire de la révolution (MPR). Dans ce discours que beaucoup qualifient de souverainiste, Kabila a évoqué les sanctions occidentales qui frappent certains membres de son entourage. Evitant ce qu'il considère comme du chantage, il a annoncé que désormais les

élections seront entièrement financées par l'Etat congolais. «(...) Ni des pressions ou menaces inconsidérées, et encore moins des sanctions arbitraires et injustes qui nous détourneront de la voie que nous nous sommes pourtant tracée nous-mêmes, volontairement et librement». Dans les milieux d'Eglise, notamment pour le Comité laïc de coordination (CLC) qui se dit totalement déçu, le discours de Kabila est taxé de «C'est du déjà entendu!» «Rien de nouveau, un bilan d'autosatisfaction qui contraste avec le quotidien du Congolais moyen», a réagi Jonas Tshiombela, porte-parole de ce comité. «Le chef de l'Etat, nous avons l'impression qu'il est déconnecté du vécu au quotidien de ses compatriotes. Il vient là de rater une bonne opportunité de faire baisser la tension. Nous attendions du chef de l'Etat fixer l'opinion sur son mandat, ce qui n'a pas été le cas. La Constitution lui interdit d'être candidat aux prochaines élections», a rappelé cet activiste.

Aristide Ghislain NGOUMA

Terrorisme

# Boko Haram a frappé et tué au Tchad

Le groupe terroriste Boko Haram a encore frappé. Il a tué 18 Tchadiens jeudi dernier. C'était au cours d'une attaque sur le Lac Tchad perpétrée par des hommes identifiés appartenant à ce groupe jihadiste. Ils ont attaqué un village au sud de Daboua, une sous-préfecture du Lac Tchad, non loin du Niger. Outre les personnes tuées, les terroristes ont blessé deux autres et enlevé 10 femmes. La dernière grande attaque de Boko Haram dans cette zone du Tchad remonte à mai 2018 où six personnes, principalement des forces de l'ordre, avaient été tuées dans la localité de Gabalami, non loin de Kinassarom, sur une île du Lac Tchad.



La guerre est toujours rude contre les terroristes de Boko Haram

Même si le Tchad est relativement moins touché par le groupe jihadiste que son voisin le Nigeria, on observe une recrudescence des violences perpétrées par Boko Haram dans ce pays depuis quelques mois, après une relative accalmie. L'armée tchadienne, au sein de la Force multinationale mixte (FMM) qui rassemble des forces de la sous-région, et des comités de vigilance, tentent de repousser les jihadistes qui ont débuté leur percée au Tchad il y a trois ans. Ce groupe jihadiste originaire du Nigeria frappe dans tous les pays de la zone du Lac Tchad (Nigeria, Tchad, Cameroun, Niger) où il commet des attentats meurtriers et des attaques contre les forces de l'ordre, et procède à des enlèvements de jeunes filles. Ces jours-ci, quatre soldats camerounais ont été arrêtés après la diffusion d'une vidéo devenue virale montrant de présumés membres de l'armée exécutant sommairement deux femmes et leurs deux enfants, accusés d'être des jihadistes de Boko Haram. Selon une source proche de l'armée camerounaise, ces militaires seraient directement impliqués dans les faits exposés par la vidéo en cause. Depuis 2009, plus de 20.000 personnes sont mortes au Nigeria, victimes des actions de Boko Haram et du conflit qui oppose la secte terroriste à l'armée. Environ 10,7 millions de personnes dépendent de l'aide humanitaire pour survivre dans la région du Lac Tchad, où sévit l'une des crises les plus sévères du monde marquée par le déplacement de milliers d'individus et par l'insécurité alimentaire, selon le Bureau humanitaire des Nations unies (OCHA).

Azer ZATABULI

Gabon

# Pas de décote immédiate sur les salaires des fonctionnaires

Le ministre de la Fonction publique du Gabon, Ali Akbar Onanga Y'Obegué, a affirmé samedi 21 juillet 2018 que la mesure décidée par le gouvernement concernant la rémunération des agents de l'Etat ne sera pas appliquée à la fin de ce mois de juillet. Il a précisé que «la décote sur les salaires de plus de 650.000 francs Cfa n'aura pas lieu cette fin de mois», et a aussi expliqué la raison de la disparition de certaines primes dans les secteurs de la santé et de l'éducation nationale. C'est une première victoire pour les syndicats qui protestent contre la réduction des salaires des fonctionnaires.



Ali-Akbar Onanga Y'Obegué

Pour le moment les pouvoirs publics s'attellent encore à la vérification de la situation de chaque fonctionnaire. «La décote sera appliquée. Laissez-nous le temps de finir ces opérations de contrôle, ensuite de finir les ajustements, l'implémentation du système pour, in fine, dire quelle sera la décote appliquée définitivement», a dit le ministre de la Fonction publique du Gabon.

Cette sortie du ministre de la Fonction publique prend au dépourvu certains syndicats qui envisageaient des manifestations pour dénoncer les mesures d'austérité en cours et prophétisaient des lendemains

sombres pour le Gabon. Notamment la Dynamique unitaire qui projette une paralysie totale de l'administration publique gabonaise si le gouvernement venait à faire appliquer la décote. «Le 25 si tu tentes...tu nous trouves sur ton chemin», a prévenu Jean-Rémy Yama, président de cette centrale syndicale, dont les équipes sont en campagne à travers le pays en vue d'une mobilisation générale des travailleurs visant à faire plier l'administration. Ali Akbar Onanga Y'Obegué a confirmé la suppression de certaines gratifications allouées à certains fonctionnaires notamment les enseignants qui ont perdu la Prime d'incitation à la fonction d'enseignant (PIFE) et les agents de santé qui ne bénéficient plus de la prime d'astreinte pour certains ou de technicité pour d'autres. «Ces primes sont réservées aux agents qui sont sur le

terrain. Lorsqu'un médecin, par exemple, n'est pas dans un centre de santé ou dans un hô-

pital, il perd cette prime s'il est dans une administration. C'est le cas pour les enseignants qui ont quitté les salles de classe pour des fonctions dans l'administration», précise-t-il. Il a également rappelé que «si c'est une erreur de service, elle sera corrigée au mois d'août, mais ce n'est pas évident dans tous les cas». Le ministre Onanga Y'Obegué a par ailleurs tenu à rassurer les fonctionnaires n'étant pas encore entrés en possession de leurs bons de caisse sur les dispositions prises visant à corriger certaines imperfections.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

**IN MEMORIAM**

**Le 14 juillet 2005, KIMINOU BIOZI Pascal quittait la terre des hommes à l'âge de 80 ans pour rejoindre la Maison du Père. En cette date mémorable du 14 juillet 2018, qui marque la treizième année de sa naissance au ciel, Pascal BIOZI KIMINOU, son fils, prie pour le repos de son âme et invite tous ceux qui l'ont connu à garder une pensée pieuse pour lui.**

**ISP imprimerie Saint-Paul**

S.A. au capital de 24 250 000 F C.A. - R.C.M. N° 17-04427 - N° 12007-11 000576103  
Siège social : Place de la Cathédrale Saint-Coeur  
B.P. 239 - Tél. (06 242) 06 672 48 27  
E-mail : ispbrazza2018@hotmail.fr - Brazzaville - République du Congo

Pour tous les travaux d'impression en noir et blanc et en couleur, une remise est accordée aux clients fidèles. L'imprimerie Saint Paul est située non loin de la cathédrale Sacré-Coeur de Brazzaville.

**Nos services:**

- \* impression de toutes cartes confondues
- \* impression des calendriers
- \* conception des logos
- \* impression des brochures, revues, magazines, journaux, rapport d'activités
- \* reliure pour tous types de documents.

**Pour de plus amples renseignements:**  
**Contactez: 06 672 45 27**  
**Attaché de Direction commerciale:**  
**Blaise BIKINDOU**  
**Tél: (242) 05 560 39 11 ou 06 666 43 09**  
**Imprimerie Saint Paul: 79 ans de savoir-faire à vous plaire.**

**ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA  
Notaire à Brazzaville**

1er étage immeuble City Center, Centre-ville, B.P.: 14771  
Tél.: (00242) 81.18.93; 06.664.83.17; 05.522.06.60  
NIU: P200511 0002540126  
E-mail: moussoundajeama@gmail.com  
REPUBLIQUE DU CONGO

**SKJP IMMO**

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle  
AU CAPITAL DE: CINQ MILLIONS (5.000.000) FRANCS CFA  
Siège Social: 19, rue Loudima, Mougali  
BRAZZAVILLE  
RCCM CG/BZV/18 B 7483

**CONSTITUTION**

Aux termes des actes reçus par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, en date à Brazzaville du 30 mai 2018, dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de Poto-Poto, à la même date, sous Folio 098/4 n°0992, il a été constitué une société dénommée SKJP IMMO dont les caractéristiques sont les suivantes:

**Forme:** Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle;

**Capital:** 5.000.000 F. CFA;

**Siège:** Brazzaville, au numéro 19, rue Loudima, Mougali;

**Objet:** Gestion Immobilière; construction, Bâtiment et travaux publics, Import-export;

**Durée:** 99 années;

**RCCM:** La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville sous le n° CG/BZV/18 B 7483 du 31 mai 2018;

**Gérance:** Monsieur BELLO Aboudou Akim est nommé Gérant statutaire de la Société;

Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

*Pour insertion,*

**Maître Jean Marie MOUSSOUNDA**

**ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA  
Notaire à Brazzaville**

1er étage immeuble City Center, Centre-ville, B.P.: 14771  
Tél.: (00242) 81.18.93; 06.664.83.17; 05.522.06.60  
NIU: P200511 0002540126  
E-mail: moussoundajeama@gmail.com  
REPUBLIQUE DU CONGO

**M.N. INGENIERIE SARL**

Société A Responsabilité Limitée  
AU CAPITAL DE: UN MILLION (1.000.000) FRANCS CFA  
Siège Social: 268, Avenue MAFOUTA Sébastien, Madibou  
BRAZZAVILLE  
RCCM CG-BZV-01-2018-B 12-00028

**CONSTITUTION**

Aux termes des actes reçus par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, en date à Brazzaville du 28 mai 2018 dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de la Plaine, en date du 22 juin 2018, sous Folio 111/11 n°1237, il a été constitué une société dénommée: M.N. INGENIERIE SARL dont les caractéristiques sont les suivantes:

**Forme:** Société A Responsabilité Limitée;

**Capital:** 1.000.000 F.CFA;

**Siège:** Brazzaville, au numéro 268, Avenue MAFOUTA Sébastien, Madibou;

**Objet:** Construction, bâtiment, travaux publics, études, conseil, maintenance, agropastorale, ingénierie, import-export;

**Durée:** 99 années;

**RCCM:** La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le n°CG-BZV-01-2018-B 12-00028 du 25 juin 2018;

**Gérance:** Monsieur MIAKASSISSA-NZABA Claudin Noël est nommé en qualité de Gérant de la Société.

Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

*Pour insertion,*

**Maître Jean Marie MOUSSOUNDA,  
Notaire.**



**OFIS BT**  
BUILDING TECHNOLOGIES

**7** Raisons de se doter d'une solution **Téléalarme**

Bénéficiez d'une sécurité complète avec la Téléalarme **OBT**, en partenariat avec **Proteck**

- Votre domicile est **supervisé** à distance 24h/24.
- Système **dissuasif** avec panneau d'alerte.
- Sirène** de 110dB pour faire fuir les malfaiteurs.
- Patrouille** d'intervention en cas d'intrusion.
- Si absent du domicile, réception de **SMS** en cas d'alerte.
- Etre plus serein chez soi, en augmentant son niveau de **protection**.
- Coût** attractif.

@OFIS.CG @OFIScg OFIS

Une marque **OFIS**  
IT. Services. People. You trust.

**PROCUREZ-VOUS LA TÉLÉALARME**  
en contactant le 06 899 98 53



**REPRESENTATION EN REPUBLIQUE DU CONGO**

Case postale 1093 Tel.: 06 808 13 24/05 737 37 03  
18, Avenue Emile Biayénda Fax: +41 22 739 7279  
Quartier Mission Catholique Sacré Cœur  
Centre ville - Brazzaville  
République du Congo

**ANNONCE RELATIVE A LA PUBLICATION  
DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET  
DE L'UNHCR.**

La Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR), lance un Appel à Manifestation d'Intérêt:

Publication de l'Appel à Manifestation d'Intérêt N° EOI/ROC/001/201 «pour la fourniture des biens et services».

Les dossiers de candidatures sont à retirer à la guérite de la Représentation de l'UNHCR, sise au n° 18, de l'avenue Cardinal Emile BIAYENDA, quartier Cathédrale Sacré cœur, Centre-ville.

Les soumissions signées et cachetées devront être déposées auprès du Secrétariat de la Représentation à la même adresse, au plus tard le 02 aout 2018 à 15 h 00.

*Brazzaville, le 19 juillet 2018*

Section Approvisionnements

Diocèse de Kinkala

# Témoignage de l'abbé Vivien Julien Le Pers Makoundou sur l'abbé Félix Touarikissa

Très affligé par la disparition de l'abbé Félix Touarikissa, ancien curé de la paroisse Notre-Dame des Monts de Mbandza-Nganga, dans le diocèse de Kinkala, l'abbé Vivien Julien Le Pers Makoundou, l'actuel vicaire paroissial, témoigne dans cette interview.

**\*Que s'est-il passé sur le décès de l'abbé Félix Touarikissa, puisque vous étiez témoin!**

\*\*Je n'étais pas témoin comme tel. Lui étant en France, précisément à la paroisse Saint Etienne du Bois, diocèse de Bellay-Ars de Mgr Pascal Roland, l'évêque qui est venu célébrer la messe du 40<sup>e</sup> anniversaire de la mort du Cardinal Emile Biayenda en 2017. Invité par Mgr Pascal Roland, j'ai eu le privilège de côtoyer l'abbé Félix Touarikissa par l'entremise de l'abbé Gilbert Mayéla qui est à la paroisse Saint-Channel, non loin de là. Depuis Brazzaville, j'ai reçu l'affectation à la paroisse Notre-Dame des Monts de Mbandza-Nganga, dans le district de Loumo. C'est là que j'ai su que l'abbé Félix Touarikissa a beaucoup œuvré dans cette paroisse pendant sept ans comme curé. Lorsqu'éclatent les troubles socio-politiques en 1998, l'abbé Félix Touarikissa fut visité par les «Ninja» en pleine célébration eucharistique, en entrant dans sa maison où il a failli être tué. Ils sont entrés dans la maison pour chercher de l'argent, mais en vain, puisqu'il a pu s'évader par la fenêtre pour se retrouver à Mangembo, en République Démocratique du Congo. C'est de là qu'il a pu rallier la France dans le diocèse de Belley-Ars. Bénéficiant d'une grande expérience pastorale, il

a aussi prêté ses services dans d'autres paroisses, la dernière est celle de Saint-Etienne du Bois. Compte tenu de son état de santé précaire, l'évêque du lieu a décidé de le décharger de ses fonctions de curé pour assumer celle de vicaire. A la paroisse Saint-Etienne du Bois, il était avec le père Roger Futi, du diocèse d'Owando. Etant donné que l'abbé Touarikissa a beaucoup travaillé à Mbandza-Nganga et que les chrétiens gardent de lui un bon souvenir, surtout avec le Renouveau charismatique, en décembre 2017 il m'avait demandé de faire des photos de la paroisse pour les envoyer dans le diocèse de Belley-Ars, afin d'engager auprès de son évêque, un processus de réhabilitation de l'église de Mbandza-Nganga et les bâtiments qui ont été brûlés par les ex-combattants.

**\*Et cela se passe entre vous et lui par adresse mail?**

\*\*Tout se passe entre lui et moi sur WhatsApp. Ensuite, j'informais à mon tour le curé de Mbandza-Nganga qui m'avait fait confiance par rapport aux liens que j'avais tissés avec l'abbé Félix Touarikissa depuis le diocèse de Belley-Ars. A travers cette confiance, j'ai pu comprendre qu'il engageait un partenariat entre le diocèse de Belley-Ars et le diocèse de Kinkala, partant de la pa-



Abbé Vivien Julien Le Pers Makoundou

roisse Notre-Dame des Monts de Mbandza-Nganga et celle de Saint-Etienne du Bois. Du coup, il m'a invité, afin que je lui apporte quelques projets de la paroisse dont il avait eu l'insigne honneur d'en parler à son évêque et à l'abbé Gilbert Mayéla qui fait partie de la Fraternité sacerdotale cardinal Emile Biayenda. Je ne pouvais pas rester un seul instant sans être en contact avec lui. C'est ainsi qu'au mois de février, il m'a convié à faire le voyage de Saint-Etienne du Bois.

**\*Finalement, vous n'êtes plus parti?**

\*\*Je ne suis plus parti parce que j'avais encore des charges. L'objectif était d'aller le remplacer pendant deux mois, de juillet à août, pour lui permettre d'aller en vacances en Guadeloupe. Après quoi, je voulais terminer mon séjour en Guadeloupe. Pendant que je me préparais pour le rejoindre en France, alors que la veille avant sa mort,

c'est-à-dire le jeudi matin, nous avons parlé de tout et de rien, j'ai été appelé à l'ambassade de France pour déposer la demande de rapprochement des dates. Mgr Louis Portella Mbuyu est intervenu pour le signifier au Consul, afin de rattraper la situation et qu'on puisse programmer une autre date pour ce mois de juillet. Le jeudi matin pendant que je me préparais à partir sur Mbandza-Nganga où j'avais une veillée de prière, j'apprends la nouvelle du décès de l'abbé Félix Touarikissa. J'ai pleuré; c'était une douleur insupportable, mais l'espérance chrétienne ne tarit jamais, comme disait Sainte-Thérèse: «Tout est grâces».

**\*Quels sont les plus grands souvenirs que vous gardez de lui?**

\*\*C'est surtout sa ténacité, sa foi, la joie, l'amour, sa conviction dans ce qu'il faisait. Malgré son état de santé, les difficultés, les épreuves de la vie, il a tenu mordicus et il continuait toujours à célébrer les messes. Toujours souriant, il avait confiance en Dieu et invoquait beaucoup le cardinal Emile Biayenda qui était l'un de ses modèles dans la vie pastorale. L'abbé Félix Touarikissa était mon tuteur et comme il est désormais de l'autre côté, qu'il intercède pour les chrétiens de Saint-Etienne du Bois, et surtout pour ceux de la paroisse Notre-Dame des Monts de Mbandza-Nganga.

Propos recueillis par  
Pascal BIOZI KIMINOÛ et  
Gislain Wilfrid BOUMBA

Paroisse Saint Jean-Baptiste de Talangai (Archidiocèse de Brazzaville)

## L'abbé Tisset Nkoueri-Mpio a célébré sa première messe

Le quinzième prêtre originaire de la paroisse Saint-Jean Baptiste de Talangai, l'abbé Tisset Nkoueri-Mpio, ordonné le samedi 7 juillet 2018, à la Place mariale de la cathédrale Sacré-Cœur par Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville, a célébré sa première messe dimanche 15 juillet 2018, en l'église Saint Jean Baptiste. D'abord, la messe de 6h 30 animée par la Schola populaire, puis celle de 11h, placée sous l'animation liturgique de la chorale Echo du désert.



Abbé Tisset Nkoueri-Mpio

L'abbé Alexis Tobangui, curé de la paroisse, s'est réjoui du fait qu'il y a à peine trois semaines la communauté paroissiale a lancé les travaux de construction de la Maison du cinquantenaire, dont les festivités seront célébrées en juin 2021. Voici que l'abbé Tisset Nkoueri-Mpio vient allonger la liste des prêtres de cette paroisse, dont le nombre est passé à quinze, baptisé prêtre du cinquantenaire. Ce sont deux événements joyeux.



La communauté paroissiale en liesse

Dans son homélie, l'abbé Tisset Nkoueri-Mpio a fait le commentaire des textes bibliques de ce 15<sup>e</sup> dimanche du temps ordinaire qui avaient pour thématique la mission. «Le chrétien, là où il se trouve, chacun dans son milieu de vie, est missionnaire et pas seulement le prêtre. Jésus envoie ses apôtres deux par deux pour témoigner et annoncer l'évangile. Vous aussi, par votre baptême, vous êtes prêtre, prophète et roi, et donc, missionnaire».

Vers la fin de chaque messe, la communauté paroissiale a offert au nouveau prêtre une chasuble, ainsi que divers dons en nature et en espèce.

Pascal BIOZI KIMINOÛ

**Le Sacrement de l'Ordre**

C'est dans cet horizon général qu'on peut voir l'importance d'une vocation spéciale: celle du Sacrement de l'Ordre. Puisque l'ordre de l'amour doit être restauré au cœur du monde perverti, il faut que le Sauveur de l'amour garde l'initiative. Le Christ est venu ouvrir les sources du salut en montrant que l'Amour est finalement le plus fort. Il faut sans cesse éduquer les hommes à puiser à cette source sans se perdre ailleurs. C'est pourquoi il est vital que l'Eglise soit convoquée à l'amour par le Christ lui-même, qu'elle accepte de se laisser aimer par son Dieu pour savoir aimer à son tour, comme l'épouse avec son époux. Puisque Dieu est l'Epoux en nous aimant le pre-

mier, notre amour ne peut-être qu'une réponse à son appel. Et voilà le rôle des prêtres: sourceurs au nom de Jésus pour maintenir intact l'ordre de l'Amour.

Leur ministère est au service de la vocation commune des baptisés, dans l'Eglise «épouse du Christ», sur fond de vocation universelle à l'amour. La beauté du ministère sacerdotal est d'offrir aux hommes, par la liturgie, l'enseignement, la conduite de l'Eglise, l'icône vivante du Christ-Epoux, celui «qui a aimé l'Eglise en se livrant pour elle» (Ep 5,25). En ce sens le saint curé d'Arès avait bien résumé l'essentiel en disant que «le sacerdoce est l'amour du cœur de Jésus».

Abbé Jacques NGANGA NITUMOSI

**ANNONCE**

**Fondation Cardinal Emile Biayenda (FOCEB)**

Nouvel arrivage de lunettes au Centre des Polios de Moundali (10 maisons), à Brazzaville  
Réception: lundi, mercredi et vendredi  
Heures: 9h30 à 13h30  
Nos prix sont à la portée de toutes les bourses  
Profitez-en!

Réflexion

## L'appel du plus grand Amour

**Appel, vocation: ces deux mots appartiennent au vocabulaire chrétien le plus courant, et nous les utilisons volontiers pour parler des différents états de vie dans l'Eglise. Mais nous risquons ainsi d'oublier le point de départ essentiel: nous sommes appelés par l'Amour, et à l'Amour, du seul fait que nous sommes créés à l'image de Dieu.**

Le concile Vatican II l'a dit de manière simple et profonde: «L'aspect le plus sublime de la dignité humaine se trouve dans cette vocation de l'homme à communier avec Dieu. Cette invitation que Dieu adresse à l'homme de dialoguer avec Lui commence avec l'existence humaine. Car si l'homme existe, c'est que Dieu l'a créé par Amour et, par Amour, ne cesse de lui donner l'être; et l'homme ne vit pleinement selon la vérité que s'il reconnaît librement cet Amour et s'abandonne à son Créateur». (GS 19, § 1). Il n'est pas si facile de revenir toujours à cette donnée de base. Le cœur humain est devenu trop compliqué, malade, étranger au véritable amour. Il cherche désespérément cet idéal en lui donnant les couleurs de son petit univers psychologique. Et devant la dure réalité du monde il finit souvent par ne plus y croire. Que reste-t-il alors, sinon le conformisme, ou l'anticonformisme, c'est-à-dire le choix de vivre sous le regard des autres, de la société, de l'Eglise visible, de manière à compenser tant bien que mal le manque d'amour qui demeure

comme une blessure incurable. On peut ainsi se donner un rôle dans le théâtre social ou ecclésial, et même coller ensuite sur ce choix l'étiquette «vocation».

**L'ordre de l'amour**

Toute vocation, au sens authentique du terme, échappe à cette logique malheureuse. Encore faut-il renoncer à comparer les états de vie entre eux (voir Pierre et Jean dans Jn 21, 21-23). Disons-le clairement, la plus haute vocation n'est pas tel ou tel état de vie. Ce n'est ni la vie religieuse, ni le sacerdoce, ni le mariage, ni aucun autre choix de vie, ni aucun autre charisme. La plus haute vocation n'est autre que l'amour, comme l'avait bien compris Thérèse de Lisieux dans sa fameuse découverte du texte de Saint Paul (1 Co 13). La question qui se pose à moi est donc celle-ci: comment Dieu veut-il que je vive le plus grand amour? Si je peux répondre concrètement à cette question par le choix d'un état de vie, ou l'exercice d'un charisme, je dois dire que là se trouve, pour moi, la plus haute vocation. Pour un chrétien, l'appel fondamental est celui de l'initia-



Abbé Jacques Nganga Nitumosi

tion sacramentelle au grand mystère de l'amour trinitaire (baptême-confirmation-communion). Par cette expérience il entre réellement dans l'ordre de l'Amour. Il reçoit la grande révélation sans laquelle les hommes sont condamnés à tourner en rond dans leurs illusions. Il entre dans l'Eglise, c'est-à-dire la communauté de ceux qui ont entendu l'appel divin au plus grand amour (Eglise voulant dire convocation, appel, assemblée des appelés, LG9). Les fidèles du Christ, illuminés par la nouveauté de leur découvert, reçoivent la force de surmonter les blessures du cœur humain, pour que celui-ci retrouve la pleine santé de l'amour créateur. Ils peuvent quitter peu à peu les réflexes contre nature imposés par le péché, pour accéder à la vraie

nature de l'homme restaurée dans la splendeur du Christ.

**Le sacerdoce des Baptisés**

Là s'enracine la vocation universelle à la sainteté, avec ses trois dimensions, sacerdotale, prophétique et royale. Sacerdotale, dans la mesure où les baptisés peuvent transformer toute leur vie en prière selon le grand commandement de l'adoration. «Toutes leurs activités, leurs prières et leurs entreprises apostoliques, leur vie conjugale et familiale, leur labeurs quotidiens, leurs détente d'esprit et de corps, s'ils sont vécus dans l'Esprit de Dieu, et même les épreuves de la vie, pourvu qu'elles soient patiemment supportées, tout cela devient offrandes spirituelles agréables à Dieu par Jésus-Christ (1 Pi. 2,5); et dans la célébration eucharistique ces offrandes rejoignent l'oblation du corps du Seigneur pour être offertes en toute piété au Père? C'est ainsi que les laïcs consacrent à Dieu le monde lui-même, rendant partout à Dieu dans la sainteté de leur vie un culte d'adoration» (LG 34). Royale enfin, car ce même amour entraîne les baptisés à former une communauté fraternelle où le pauvre est accueilli, honoré, servi comme un roi. Cette communauté ouvre dans le monde les voies les plus durables de la justice, de la paix, de la charité.

Un Dimanche en paroisse

Les Saints-Martyrs de l'Ouganda de Mindouli (Diocèse de Kinkala)

Persévérer en tout temps et en tout lieu

La paroisse Les Saints-Martyrs de l'Ouganda de Mindouli a vécu trois événements importants, dimanche 8 juillet 2018, à l'occasion de la messe de clôture de l'année pastorale. La messe des prémices des abbés Amédée Brice Cyrille Mouniégué et Urbain Mvouama, l'administration du sacrement de l'eucharistie et la profession de foi des catéchumènes de la cinquième année. Présidée par l'abbé Brice, cette messe a été concélébrée par les abbés Félix Maboundou et Salomon Mambou, respectivement, curé et vicaire de la paroisse, l'abbé Urbain Mvouama, le père Cyriaque Mouniégué, missionnaire spiritain, et frère aîné de l'abbé Brice. Dans son homélie basée sur les textes liturgiques du 14<sup>e</sup>



Photo de famille à la fin de la messe

dimanche du Temps ordinaire, l'abbé Brice a exhorté le peuple de Dieu à rester fidèle et patient dans la foi quelles que soient les difficultés qui peuvent surgir dans la vie, comme l'ont témoigné les prophètes et le Christ Lui-même avant nous. «Le succès ne se situe pas dans la facilité, mais dans la volonté à ne pas abandonner, malgré les

tentations et à rester fidèle à la promesse du Seigneur.» Faisant l'analogie entre les textes du jour et sa propre vocation, il a ajouté: «Les confrères qui avaient commencé le cheminement vocationnel avec moi sont aujourd'hui prêtres depuis presque dix ans. Comme les prophètes, j'ai connu des moments de doute, de persé-

cuton, de questionnement et le sentiment d'échec, mais le plus important c'est la persévérance qui m'a été donnée par le Seigneur. Comme j'ai dit dans ma devise d'ordination: c'est par la persévérance que vous sauverez vos âmes. Aujourd'hui, plus que jamais, notre pays, notre Eglise, et surtout les jeunes ont besoin du message de persévérance et d'espérance.»

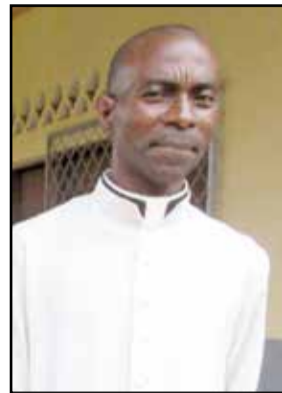
Après l'homélie, il y a eu profession de foi et consécration mariale de 32 chrétiens. Par la suite, les deux nouveaux prêtres, les abbés Brice et Urbain, ont administré le sacrement de la première Eucharistie à 92 baptisés, parmi lesquels 64 catéchumènes qu'ils ont baptisés la veille.

La messe, animée par la chorale Mboté Maria et la Schola populaire s'est terminée par une fête paroissiale qui a continué jusqu'au soir.

Abbé Félix Maboundou, curé Encourager toutes les initiatives de paix durable et définitive

\*Mon père, depuis quelle année êtes-vous à la paroisse de Mindouli?

\*\*Je peux dire que j'ai été envoyé deux fois à Mindouli. En octobre 2000, j'ai été envoyé avec les abbés Julien Toungadio et Victor Miakanzaba pour rouvrir cette paroisse fermée à cause de la guerre de 1997 qui avait occasionné le départ de Mgr Stanislas Lacni, le curé de l'époque. L'année qui suivait, je fus envoyé ailleurs pour une autre mission pastorale. En septembre 2013, j'ai été de nouveau envoyé en cette paroisse comme curé jusqu'aujourd'hui.



\*Avec les multiples crises qui ont affecté le département du Pool, en l'occurrence Mindouli, quelles sont les difficultés auxquelles la paroisse est confrontée?

\*\*Le secteur de Mindouli est souvent au cœur des remous sociaux que connaît le département, maintes fois pillé. Cependant cette fois Mindouli n'a pas connu la nature des affres que les autres communautés ont subies. Mais nous avons tout de même senti, de temps en temps, des secousses. Mindouli a hébergé les populations de Kinkembo, un peu plus d'un mois, et de Missafou, plus d'une année. Depuis l'ouverture de l'année pastorale 2017-2018, la paroisse a accueilli tous les prêtres du doyenné, à savoir ceux de Loulombo, de Kinkembo et de Missafou. Il a été difficile pendant ces événements d'avoir des tournées pastorales sérieuses, hormis quelques visites périlleuses dans certaines communautés environnantes. Par ailleurs, nous avons perdu beaucoup de chrétiens, parmi lesquels, trois catéchistes. La crise a augmenté la vulnérabilité des populations au plan social.

\*Quel est l'apport de la communauté paroissiale pour raviver l'espérance de cette population meurtrie?

\*\*Notre apport est d'ordre spirituel, moral, psychologique; il consiste dans la présence, dans l'écoute, dans la prière et la réflexion comme nous l'a vivement demandé l'évêque. Les gens ont été bouleversés, déboussolés et désespérés, bref profondément traumatisés. Cette année, toute notre action s'est focalisée sur la reconstruction des vies, des familles, des maisons, des mboguis (CEB), et de l'église en reprenant plus précisément les travaux de construction. Nous insistons sur la prière personnelle et communautaire pour puiser en Dieu des forces neuves, surtout sur le pardon, car comme disait Desmond Tutu, «il n'y a pas d'avenir sans pardon». Puis sur le travail, en encourageant la reprise des activités agropastorales. Les gens, en effet, ne sont pas partis au champ pendant deux ans à cause de ces événements.

\*Comment la paroisse participe-t-elle à l'œuvre de la paix dans le Pool?

\*\*Par la conscientisation naturellement, la prière et par la lectio divina (lecture et méditation de la Parole de Dieu) dans les mbongui. Nous encourageons toutes les initiatives allant dans le sens de la construction d'une paix durable et définitive, et du vivre ensemble.

\*La crise a accentué la misère de la population, quelles sont les initiatives de développement que vous envisagez au sein de la paroisse?

\*\*La paroisse a un atelier de couture pour l'autonomisation des jeunes filles mères. Elle a aussi quelques activités agricoles, dont une bananeraie et une ananeraie. Nous voulons commencer une porcherie et une bergerie en vue du métayage. Nous projetons d'ouvrir une école primaire en commençant par les trois premières classes du cycle primaire afin de renforcer l'alphabétisation des enfants qui n'ont pas connu une bonne scolarité et pour leur transmettre des valeurs évangéliques et civiques. Et dans le cadre de la pastorale de la santé, nous aimerions ouvrir un poste de santé avec un laboratoire d'analyses médicales; nous disposons déjà d'un appareil de radiologie que nous voulons installer pour permettre des examens à moindre coût, mais les moyens nous font défaut, surtout avec la construction de l'église qui demeure notre priorité.

La communauté de Mindouli en plein essor

La paroisse Les Saints-Martyrs de l'Ouganda était au départ une annexe de Sainte Barbe de Mindouli fondée par les missionnaires spiritains en 1928. Plus tard, quand l'équipe presbytérale dont le curé était Mgr Stanislas Lacni, constatant que le village s'agrandissait du côté du sud-ouest, elle transforma en 1994 l'annexe Les Saints-Martyrs de l'Ouganda en paroisse pour permettre aux fidèles d'être plus proches de l'église. La paroisse Sainte Barbe est devenue une annexe de la paroisse. A la paroisse Les Saints Martyrs de l'Ouganda, résident les frères de campagne de Saint Augustin qui accompagnent les populations dans l'accomplissement des activités agro-pastorales. La paroisse Les Saints Martyrs de l'Ouganda est donc l'une des treize que compte le diocèse de Kinkala. Elle comprend neuf communautés ecclésiales de base (appelées mbongui) dont Mindouli-Centre qui constitue la communauté la plus importante de la paroisse. Mindouli-Centre, érigée en communauté urbaine depuis 2006, est l'une des communautés urbaines du département du Pool qui attire beaucoup de monde, sa population est estimée aujourd'hui à plus de vingt mille habitants, soit 51% de chrétiens catholiques pratiquants,



L'église Les Saints-Martyrs de l'Ouganda, en construction

et qui abrite un grand nombre d'infrastructures socio-sanitaires et des services administratifs. En effet, par sa situation géographique, Mindouli centre, situé au sud-ouest de Brazzaville, à 54 Km environ de Kinkala et à 129 Km de Brazzaville, est traversé par la voie ferrée et la route lourde n°1 allant de Brazzaville à Pointe-Noire, point de jonction des routes Kindamba-Vindza-Kimba, d'une part, et Kindamba-Vindza-Lekana d'autre part. Et par sa proximité avec la République Démocratique du Congo (RDC) Mindouli est un carrefour ouvert, de même qu'il l'est au sud, au nord, à l'ouest et à l'est du pays. C'est une communauté urbaine qui non seulement est en plein essor démographique, mais aussi présente beaucoup d'atouts, avec la présence d'un des trois lycées publics que

compte le département du Pool, à côté de celui de Kinkala et de Ngabé. Grâce à cette progression rapide et importante, la paroisse de Mindouli connaît une activité pastorale qui prend de l'ampleur, à laquelle, malheureusement elle n'est pas en mesure de faire face, malgré la bonne volonté et les efforts inlassables des paroissiens. La communauté mère de Mindouli qui est en plein essor, dispose d'une chapelle qui aujourd'hui ne peut plus accueillir l'afflux de chrétiens les dimanches et, surtout lors de grandes fêtes, lorsque les fidèles chrétiens de toutes les communautés ecclésiales de base viennent à Mindouli. Pour apporter une solution à ce problème, le curé de l'époque Mgr Lacni (un prêtre fidei donum polonais) avait commencé en 1985 la construction d'une nouvelle

église en matériaux durables, avec une capacité d'accueil de sept cents (700) chrétiens.

Malheureusement, suite aux événements socio-politiques de 1998 à 2002, les travaux, qui avaient si bien démarré ont dû être arrêtés, au niveau des fondations. Cette série de guerres n'a pas seulement empêché les travaux de continuer, mais aussi a occasionné le pillage des matériaux de construction stockés (les fers, le ciment, les planches, les tôles, les pointes, etc.) pour la construction de l'église.

La nouvelle équipe presbytérale et toute la communauté chrétienne de la paroisse ont décidé de relancer les travaux afin de donner corps à la nouvelle église. Depuis le 15 juin de cette année, les travaux ont repris avec le coulage de la dalle du soubassement qui couvre le souterrain. Cette réalisation demande, néanmoins, des moyens financiers et matériels importants dont la communauté paroissiale ne dispose pas.

Aussi l'appel est-il lancé aux fils et filles de Mindouli et aux hommes de bonne volonté d'aider financièrement ou matériellement la communauté paroissiale pour permettre à la population de Mindouli en général, et aux fidèles chrétiens catholiques en particulier, de se doter d'une église digne de ce nom pour des célébrations liturgiques et le recueillement.

Paul Samba, vice-président du Conseil pastoral paroissial

«La collaboration est très bonne avec l'équipe presbytérale»

\*M. le vice-président, combien la paroisse de Mindouli compte-t-elle de groupes, de communautés ecclésiales de base?

\*\*La paroisse Les Saints-Martyrs de l'Ouganda de Mindouli a huit grands mbongui (CEB) à l'extérieur, Ntari, Tonanto, Kilémbé, Taba, Mabémbé, Kimanika, Mpoukoulou, Kindamba-Ngouéri, et dix petits mbogui dans Mindouli centre: Sans fil 1,



Moutessi, Maténsama, la Cité, Hôpital, Centre, Bansélélé, Travers-banck, le Bassin, et Youloubiéngé. Et au sein de la paroisse nous avons dix-sept groupes: Schola populaire, Fraternité Sainte Barbe, Confrérie Cardinal Emile Biayenda, Confrérie Saint Michel, Archiconfrérie Notre-Dame du Suffrage, les Disciples de Jésus, Archiconfrérie Saint-Esprit, Famille du Sacré-Coeur, Confrérie Sainte Rita, EPV,

Légion de Marie, la chorale Mboté Maria, les Scouts, Yamboté, Kisito, Elisa et le groupe des Servants d'autel. A côté de cela, il y a les commissions: la liturgie, la catéchèse et la Caritas paroissiale.

\*Comment se vit la pastorale dans la paroisse?

\*\*Au cours de l'année pastorale, nous avons deux messes le dimanche, celle de 7h 00 et celle de 9h 30, en semaine la messe est à 6h 30, précédée

par les laudes tout comme en période des vacances. Mais le dimanche, après la clôture de l'année pastorale, il y a une messe unique à 7h 30. Nous avons également trois jours de prière pour la paix en début de semaine, l'adoration au Saint Sacrement chaque jeudi, la prière dans les mbongui (CEB) chaque mercredi et le chapelet communautaire les samedis. D'une manière générale, les mouvements d'apostolat sont actifs à Mindouli. Nous aidons les prêtres dans la formation des catéchumènes et dans l'exécution des orientations pastorales retenues en Conseil pastoral paroissial. En tout cas

la collaboration est très bonne avec l'équipe presbytérale.

L'auteur



Aubin BANZOUZI

# ANNONCE

MINISTRE DE L'AGRICULTURE  
DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE  
PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT  
DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE  
UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET

REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité – Travail – Progrès

## AVIS DE RECRUTEMENT DU PERSONNEL COMPLEMENTAIRE DU PDAC N° 010C/PDAC/2018

La République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA), Groupe Banque Mondiale, ont signé le 20 septembre 2017 un Accord de Financement d'un montant de 100 millions de dollars US pour la mise en œuvre d'un Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC). Ce projet a été approuvé par le Conseil d'Administration de la Banque mondiale le 13 juillet 2017 et est entré en vigueur le 30 avril 2018. Une partie des fonds du projet est réservée au paiement des prestations d'un personnel complémentaire ci-après, objet du présent avis de recrutement:

| N° | Poste à pourvoir  | Profil du candidat  | Lieux de travail  |
|----|---|---|---|
| 1  | Responsable du renforcement des capacités et des réformes du PDAC | 1. un diplôme d'au moins BAC+4 en sciences agronomique, sociales, économiques et autres;<br>2. une expérience d'au moins 5 ans dans le renforcement des capacités ou des réformes;<br>3. une maîtrise des institutions publiques nationales.  | UNCP-Brazzaville  |
| 2  | Comptable principal du PDAC                                       | 1. un diplôme supérieur BAC+3 en sciences comptables, finances, gestion ou équivalent;<br>2. au moins 5 années d'expérience professionnelle dans un poste similaire;<br>3. une bonne expérience en rédaction des rapports financiers et de préparation des états financiers de synthèse et rapports de gestion des comptes.   | UNCP-Brazzaville  |
| 3  | Responsable en sauvegarde sociale du PDAC                         | 1. un Diplôme Bac+4 au moins en sciences sociales, en environnement, en droit, en économie ou équivalent;<br>2. une expérience professionnelle d'au moins 5 ans;<br>3. une bonne connaissance des Politiques sociales.  | UNCP-Brazzaville  |
| 4  | Ingénieur des travaux publics du PDAC                             | 1. un diplôme d'au moins BAC+4 dans les travaux publics, génie civil, génie rural ou équivalent;<br>2. une expérience d'au moins cinq ans dans les travaux publics et autres infrastructures;<br>3. une connaissance du monde rural congolais.  | UNCP-Brazzaville  |
| 5  | Chef d'antenne du PDAC de Ouesso                                  | 1. un diplôme d'au moins BAC+4 en agronomie, zootechnie, sciences vétérinaires, techniques forestière, pêche ou dans des domaines connexes<br>2. une expérience professionnelle d'au moins cinq (5) ans;<br>3. une bonne capacité d'analyse et de rédaction.  | ADPS-Ouesso   |
| 6  | Assistant central en suivi évaluation                             | 1. un diplôme supérieur Bac+3 au moins en statistiques, économie, planification, informatique ou équivalent ;<br>2. au moins trois années d'expérience sur le traitement, l'interprétation et l'analyse des données et la mise en place des supports informatiques de gestion des bases de données;<br>3. une bonne maîtrise des logiciels courants (Access, World, Excel, Powerpoint, Internet, autres outils de communication), la maîtrise des logiciels statistiques serait un atout.   | UNCP-Brazzaville  |
| 7  | 5 Assistants en suivi évaluation des antennes du PDAC             | 1. un diplôme supérieur Bac+2 au moins en statistiques, économie, planification, informatique ou équivalent;<br>2. au moins trois années d'expérience sur le traitement, l'interprétation et l'analyse des données et la mise en place des supports informatiques de gestion des bases de données;<br>3. une bonne maîtrise des logiciels courants (Access, World, Excel, Powerpoint, Internet, autres outils de communication), la maîtrise des logiciels statistiques serait un atout.  | •ADPS-Pointe-Noire<br>•ADPS-Nkayi<br>•ADPS-Kinkala<br>•ADPS-Ngo<br>•ADPS-Ouesso |
| 8  | Assistant en informatique et en logistique                        | 1. un diplôme de niveau BAC +2 au moins ou équivalent en informatique, logistique, et/ou tout autre domaine équivalent;<br>2. une expérience professionnelle d'au moins 3 ans dans les systèmes informatiques, la gestion des stocks ou dans un domaine connexe;<br>3. une connaissance des systèmes d'information, des applications, des principaux langages informatiques, systèmes d'exploitation et logiciels de gestion.   | UNCP-Brazzaville  |
| 9  | Assistant Administratif   | 1. un diplôme de niveau BAC+2 au moins en administration, en gestion ou équivalent;<br>2. une expérience d'au moins deux ans dans une administration ou une entreprise;<br>3. une maîtrise de l'outil informatique courant : World, Excel, Internet, Powerpoint.  | UNCP-Brazzaville  |
| 10 | Comptable de l'antenne du PDAC de Ouesso                          | 1. un diplôme de niveau BAC + 2 au moins, en comptabilité, finances, gestion, économie ou équivalent;<br>2. une expérience professionnelle de trois ans au moins dans un poste similaire dont au moins trois ans en tant que comptable dans un projet de développement financés par les partenaires au développement ; des expériences à un poste similaire dans des projets financés par la Banque Mondiale serait un atout;<br>3. une maîtrise à l'utilisation des logiciels comptables, et une connaissance informatique des logiciels courants. | ADPS-Ouesso   |
| 11 | Secrétaire de l'antenne du PDAC de Ouesso                         | 1. un diplôme d'au moins Bac+2, en secrétariat, administration, en gestion ou option connexe;<br>2. une expérience d'au moins deux ans dans une administration ou une entreprise;<br>3. une bonne capacité de rédaction et de traitement de dossier à l'ordinateur.   | ADPS-Ouesso   |
| 12 | Chauffeur de l'UNCP du PDAC                                       | 1. un permis de catégorie B, C, D;<br>2. un BEPC ou diplôme équivalent;<br>3. une expérience professionnelle d'au moins trois (3) ans dans la conduite en milieu urbain et rural.   | UNCP-Brazzaville  |
| 13 | 2 chauffeurs d'antenne du PDAC                                    | 1. un permis de catégorie B, C, D;<br>2. un BEPC ou diplôme équivalent;<br>3. une expérience professionnelle d'au moins trois (3) ans dans la conduite en milieu urbain et rural.   | 1. ADPS-Nkayi<br>2. ADPS-Ouesso   |
| 14 | Huissier de l'UNCP-PDAC   | 1. un BEPC ou diplôme équivalent;<br>2. une expérience professionnelle d'au moins 2 ans;<br>3. être capable de travailler sous pression et dans un environnement multiculturel.   | UNCP-Brazzaville  |

Les dossiers de candidature devront comporter les documents suivants:

- a. une demande manuscrite adressée au Coordonnateur National du PDAC;
- b. une lettre de motivation saisie à l'ordinateur;
- c. un curriculum vitae;
- d. une copie du diplôme minimum requis et/ou d'autres diplômes spécifiques;
- e. les copies des certificats, attestations et/ou contrats de travail des précédents employeurs;
- f. une copie du permis de conduire (pour les chauffeurs);

Sur cette base, le candidat sera recruté en deux phases: (1) présélection du dossier; (2) test pratique et interview, supervisés par un panel composé des personnes ressources dans les domaines ciblés.

Le PDAC invite les candidats intéressés à consulter les termes de référence complets et/ou à déposer leur dossier de candidature, au plus tard le mardi 7 août 2018, à l'adresse suivante: Unité Nationale de Coordination du Projet PDAC, sise Boulevard Denis Sassou Nguesso Mpila, Brazzaville, République du Congo, Tel: (242) 06 858 88 88; E-mail: pdacmaep@gmail.com, les jours ouvrables, de 8h00 à 16h00.

Le Coordonnateur National,  
Isidore ONDOKI

Après l'adoption du Plan national de développement

## L'heure est à la sensibilisation sur son contenu

Après la finalisation du Plan national de développement (PND) 2018-2022, la ministre du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale, Ingrid Olga Ebouka-Babackas, et ses collaborateurs ont eu le 12 juillet, à Brazzaville, une réunion restreinte avec des responsables des agences du système des Nations unies au Congo. Au cours de cette rencontre, première étape de sensibilisation des partenaires au nouveau plan, le coordonnateur des agences onusiennes au Congo, a présenté le rapport du secrétaire générale des Nations Unies relatif au repositionnement du système onusien.

À travers cette rencontre, le Gouvernement a voulu avoir la meilleure compréhension de ce document stratégique par ses partenaires, mais aussi se faire une idée précise des axes d'intervention ou des projets phares des Nations Unies qui s'inscrivent dans l'exécution de ce Plan de développement.

La ministre Ingrid Olga Ebouka-Babackas à l'issue de cet échange tenu à huis clos, s'est montrée satisfaite. «Nous voudrions comprendre comment le système des Nations Unies va accompagner le Congo à atteindre les différents objectifs qui sont fixés à l'intérieur du PND, qui est aussi une

contextualisation des ODD. C'est-à-dire l'agenda 2030 des Nations Unies, que nous avons transposé dans notre cadre programmatique des actions du Gouvernement pour les cinq années à venir», a souligné la ministre du Plan.

Ce nouveau PND, a affirmé Antony Ohemeg Boamah, coordonnateur des agences du système des Nations Unies au Congo, intègre également les dix-sept Objectifs de développement durable (ODD), que le Congo s'attelle à mettre en œuvre à court terme, et qui font partie de l'agenda 2030 des Nations Unies.

«Le Congo vient d'adopter son Plan national de développe-



Une vue de la rencontre

ment. En tant que système des Nations Unies, nous accompagnons sa mise en œuvre. Les pays membres des Nations Unies ont adopté les ODD, le PND du Congo reflète ses objectifs, en fonction des ressources que nous disposons, nous allons soutenir sa mise en œuvre effective afin d'aider le Congo à atteindre ses ODD», a soutenu Antony Ohemeg Boamah.

Les O.D.D visent, entre autres, à éliminer la pauvreté et la faim, en assurant une politique alimentaire fiable à travers la promotion de l'agriculture durable, la bonne santé et la promotion du bien-être pour tous. Ainsi que l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, en promouvant les possibilités d'apprentissage...

Viclaire MALONGA

Violences faites aux femmes et aux enfants

## Des gendarmes bonifient leurs connaissances

Le Centre d'information des Nations Unies (UNIC) a abrité jeudi 5 juillet 2018 l'atelier de sensibilisation du personnel de la région de la Gendarmerie de Brazzaville sur les violences faites aux femmes et aux enfants. Il a été organisé par l'association Azur Développement et s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du projet «Prévention et réponse aux violences faites aux femmes et aux filles» financé par l'ambassade des Etats-Unis au Congo.

Cette rencontre interprofessionnelle a eu pour objectif d'améliorer la connaissance des gendarmes sur les dispositions du cadre juridique de lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants, et de solliciter leur collaboration dans le suivi des plaintes des victimes de violence.

Pour le représentant du commandant de la Région de gendarmerie de Brazzaville, cet atelier de sensibilisation a été très en phase avec le programme de la Gendarmerie dont l'un des axes est la sécurisation des personnes, tout comme de leurs biens. Il a en outre demandé aux gendarmes de pleinement s'investir pendant l'atelier pour en tirer la substantifique moelle pouvant leur permettre de sécuriser les personnes au mieux.

La directrice exécutive de l'association Azur Développement, Sylvie Niombo, a motivé ainsi la tenue de cet atelier: «Les gendarmes jouent un rôle important dans la prévention des violences, et la prise en charge des femmes et enfants victimes de violence. Il est primordial qu'ils soient informés sur les différentes manifestations de ces violences, tout comme sur les moyens de recours afin de les prévenir, et sur les dispositions juridiques protégeant les femmes et les enfants qui en sont victimes.»

L'association Azur Développement a identifié au moins 100 cas de violence, par année. Celles sont majoritairement sexuelles et la prise en charge juridique et judiciaire de ces cas, a-t-elle soutenu, n'est pas souvent effective. L'atelier aura été ainsi une opportuni-

té d'échanger avec les gendarmes sur: la protection des femmes et enfants victimes de violence, les difficultés que rencontrent les victimes et les Organisations de la société civile (OSC) dans l'accompagnement juridique et judiciaire. L'atelier a par ailleurs permis de créer des passerelles de collaboration avec les brigades de Gendarmerie dans l'orientation des cas de violence vers les guichets uniques d'assistance aux femmes et enfants victimes de violence.

Au total 50 gendarmes ont été sensibilisés sur la typologie des violences faites aux femmes et aux enfants, à travers les thématiques suivantes: «Les formes de violence faites aux femmes et aux enfants et leurs conséquences», «Les cas de violence reçus au guichet unique et accompagnement



Les participants posant après l'ouverture de l'atelier

des victimes de violence», «Les cas de violence reçus dans les postes de Gendarmerie et procédures de prise en charge», «Cadre juridique de protection des femmes et enfants victimes de violences», etc.

Le projet «Prévention et réponse aux violences faites aux femmes et aux filles», se réalise dans les deux principales villes du pays: Brazzaville et Pointe-Noire. Il vise à contribuer au respect des droits des femmes et filles congolaises. Les objectifs spécifiques de ce projet

sont: identifier et documenter les cas de violence faite aux femmes et aux enfants; sensibiliser les filles et les garçons sur les violences faites aux femmes et aux enfants; mener des actions de plaidoyer à l'endroit des magistrats, de la Police et de la Gendarmerie pour une protection judiciaire des femmes et des enfants victimes de violence. Près de 2.500 filles et 2.500 garçons seront sensibilisés sur les violences.

V.M.

### Médias

#### Nature Caprice Babindamana rappelée à Dieu

Atteinte d'une maladie qui l'a gravement affectée, Nature Caprice Babindamana, affectueusement appelée Babin, a quitté la terre des hommes le 30 juin 2018, dans sa quarantième année de vie, à l'hôpital général Adolphe Sicé de Pointe-Noire. Elle a été portée en terre le 11 juillet 2018, au cimetière municipal Vindoulou, en présence de ses collègues de service, des parents, amis et connaissances.

Nature Caprice Babin, est arrivée à la radio Pointe-Noire le 4 avril 2006 en qualité de

journaliste. Amoureuse de la console, elle quitte la rédaction pour devenir opératrice de son en 2011. Dans ce métier, elle excelle vite à la surprise générale de ses chefs hiérarchiques. Elle maniait les manettes de la console avec tant de dextérité qu'elle rappelait fort bien ses aînés dans ce métier, comme: Armand Théodore Kazouna (ATK), Martin Bakala, Justin Ngoma, etc. Toujours souriante, elle était ponctuelle, assidue et rigoureuse dans le travail. Des qualités que lui a reconnues unanimement le personnel de la radio Pointe-Noire. On retien-



dra de sa vie professionnelle qu'elle n'a jamais été absente à l'antenne.

Nature Caprice Babindamana, célibataire, laisse deux enfants.

Equateur Denis NGUIMBI et Noëlie BOUANGA

### Santé

## Des parents sensibilisés à la drépanocytose

Dans le sillage de la deuxième journée internationale de la drépanocytose célébrée le 19 juin de chaque année, le docteur Collette Joséphine Tchitembo Mbaka, présidente de l'Association Luzingu (As.-Lu) a organisé, en différé, le 1<sup>er</sup> juillet 2018, au siège de l'association, à Tchimbamba, à Pointe-Noire, une journée de sensibilisation, de formation et d'information à l'intention des parents des enfants drépanocytaires homozygotes, membres de l'association, et des jeunes de ce quartier, pour une meilleure prise en charge de leurs progénitures. Y ont pris part les docteurs Aimé Bandoho pédiatre et Adrien Charles Paka Finka dentiste.

La présidente de l'Association Luzingu a rappelé aux participants que la drépanocytose, considérée comme une maladie orpheline bien avant sa découverte en 1910 par un américain, est devenue depuis le 22 décembre 2008 un problème de santé publique. Il a fallu attendre cent ans pour qu'on lui consacre une journée internationale de sensibilisation. Ainsi, le 19 juin de chaque année, l'humanité entière célèbre la Journée internationale de la drépanocytose.



Collette Joséphine Tchitembo Mbaka

En juin 2007, sous l'impulsion de Mme Antoinette Sassou Nguesso, Brazzaville avait abrité les premiers états généraux de la drépanocytose. Mais malgré cela, la situation de la personne drépanocytaire reste préoccupante au Congo. «A cause de notre ignorance, il y a encore des enfants drépanocytaires qui naissent tous les jours dans nos hôpitaux, et nombreux sont ceux qui meurent. Une solidarité s'impose à nous, c'est dans cet élan que nous avons créé le 2 août 2009, l'Association Luzingu qui a pour devise: amour- solidarité-vie, pour apporter notre contribution en ce qui concerne l'amélioration de la qualité de vie de la personne drépanocytaire», a fait savoir la présidente de l'Association.

Aujourd'hui, grâce au progrès de la science, la drépanocytose n'est plus une fatalité. L'enfant né drépanocytaire dépisté à temps et pris en charge précocement vit, grandit et peut fonder un foyer.

Quelques parents des enfants drépanocytaires homozygotes ont témoigné des bienfaits de l'association en ce qui concerne leur prise en charge. Avec l'appui de l'Association, il a été observé une réduction de la prévalence de la drépanocytose, tout comme une réduction de la morbidité et de la mortalité des drépanocytaires dans la ville.

À l'issue de la cérémonie, tous les enfants drépanocytaires ont reçu de la présidente de l'Association des kits composés de produits pharmaceutiques tels: des paracétamols, des vermifuges et des acides foliques.

Equateur Denis NGUIMBI et Marcel BOUITI

Contacts de l'Association:  
Tél.: 05 553 69 61; 06 673 64 70  
Email: aslu020809@yahoo.fr

### Communications électroniques

## Les consommateurs de téléphonie mobile édifient sur l'encadrement tarifaire

En séjour de travail à Pointe-Noire, Yves Castanou, directeur général de l'Agence de régulation des postes et de communications électronique (ARPCE), a échangé le 3 juillet, avec l'ensemble des utilisateurs du numérique du département de Pointe-Noire et les responsables des associations de défense des droits des consommateurs.

Il s'est rendu dans la ville océane pour expliquer et sensibiliser les populations sur le récent encadrement tarifaire des téléphonies mobiles qui fait couler beaucoup d'encre et de salive.

L'encadrement tarifaire, a-t-il déclaré, n'est pas en hausse. Le Congo n'est ni en décalage ni en retard par rapport aux autres pays. Il a ses réalités, ses contraintes, ses challenges et réalise de bons résultats. En deux ans, les tarifs ont baissé de 75% entre 2016 et 2018. Mais malgré ces résultats, le Congo n'a pas assez de structures. Le Gouvernement étant en train de réfléchir sur le développement et la gestion de ces infrastructures, l'ARPCE se devrait de procéder à un encadrement tarifaire en vue de stabiliser le revenu du secteur et d'assurer son bon fonctionnement.

À la question de savoir si d'ici à la fin du mois de juillet les tarifs vont revenir à la normale, Yves Castanou a répondu: «On dit qu'il y avait des augmentations de 150%. Nous avons expliqué que ce n'était pas une augmentation. C'est juste un arrêt de promotion qui avait duré plusieurs mois. Nous avons autorisé les promotions; aujourd'hui, nous les avons retirées parce qu'elles devenaient toxiques, et nous revenons aux tarifs normaux.»

Chaque opérateur, a poursuivi Yves Castanou, a une cinquantaine d'offres variées sinon plus. Et chaque utilisateur peut choisir l'offre qui l'intéresse. L'ARPCE a juste retiré ce qui est toxique. Il n'y a donc pas eu d'augmentation, mais simplement un arrêt de promotion. Les opérateurs vont continuer à faire toutes sortes de promotions puisqu'ils ont beaucoup d'offres, a-t-il conclu.

Equateur Denis NGUIMBI

**MINISTRE DE L'AGRICULTURE  
DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE  
PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT  
DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE  
UNITE NATIONALE DE COORDINATION  
DU PROJET**

**REPUBLIQUE DU CONGO**  
Unité – Travail – Progrès

## AVIS D'APPEL D'OFFRES POUR L'ENTRETIEN MECANISE DES PISTES AGRICOLES N° 011T/PDAC/2018

La République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA), Groupe Banque Mondiale, ont signé le 20 septembre 2017 un Accord de Financement d'un montant de 100 millions de dollars US pour la mise en œuvre d'un Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC). Ce projet a été approuvé par le Conseil d'Administration de la Banque mondiale le 13 juillet 2017 et est entré en vigueur le 30 avril 2018. Une partie des fonds du projet est réservée au paiement des travaux d'entretien mécanisé des pistes agricoles.

Le Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC) invite les soumissionnaires éligibles et qualifiés à présenter leur soumission cachetée en vue d'exécuter les travaux d'entretien des pistes listées dans le tableau ci-dessous.

| Référence du DAO        | Piste                             | Département   |
|-------------------------|-----------------------------------|---------------|
| 001T/MAEP/PDAC-UCP/2018 | Pilikondi-Bilala-Banga            | Kouilou       |
| 002T/MAEP/PDAC-UCP/2018 | Les Saras-Avition-Bondika         |               |
| 003T/MAEP/PDAC-UCP/2018 | Mavitou-Lac-Cayo                  |               |
| 004T/MAEP/PDAC-UCP/2018 | Malolo-Dihessé                    | Niari         |
| 005T/MAEP/PDAC-UCP/2018 | Kidzoumba-Kibamba                 | Bouenza       |
| 006T/MAEP/PDAC-UCP/2018 | Bouansa-Ngouedi-Kinzaba/Bretelles |               |
| 007T/MAEP/PDAC-UCP/2018 | Boko-Ngondzo                      | Pool          |
| 008T/MAEP/PDAC-UCP/2018 | Massa-Maty centre-Binokina        |               |
| 011T/MAEP/PDAC-UCP/2018 | Odziba-Impoh-Dzion-Dzion          |               |
| 012T/MAEP/PDAC-UCP/2018 | Yonon-Ossa-Kialé                  | Plateaux      |
| 015T/MAEP/PDAC-UCP/2018 | Dzouama-Doubandzo-Adingo          | Cuvette-Ouest |

L'Appel d'offres se déroulera conformément aux procédures d'Appel d'offres national spécifiées dans les Directives de la Banque mondiale « Directives Passation des Marchés financés par les prêts de la BIRD et les crédits de l'IDA datées de Janvier 2011 révisées en juillet 2014 disponibles sur [www.worldbank.org/procure](http://www.worldbank.org/procure) », et est ouvert à tous les soumissionnaires des pays qui répondent aux critères d'éligibilité tels que définis dans le Dossier d'appel d'offres.5

Les soumissionnaires intéressés éligibles peuvent obtenir de plus amples renseignements et examiner le Dossier d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous, de 8 h 00 à 16 h 00.

a) Les spécifications de qualification sont:

- Le registre de commerce de l'entreprise;
- avoir réalisé un chiffre d'affaires de 150 000 000 FCFA pour des marchés de bâtiments et travaux publics effectués au cours des cinq années précé-

dentes; • avoir réalisé, au cours des cinq années précédentes, au moins d'un marché de travaux publics justifié par une attestation de bonne fin d'exécution ou un procès-verbal de réception.

c) Le matériel essentiel que le soumissionnaire devra affecter aux travaux est :

- 1 chargeur; • 1 niveleuse;

Le soumissionnaire doit fournir les cartes grises du matériel (chargeur, niveleuse) affecté au chantier ou tout autre titre de location dûment signé et assorti des copies des cartes grises du matériel loué. A défaut du chargeur et de la niveleuse, Le soumissionnaire peut utiliser une tractopelle, 1 bétonnière et les différents accessoires.

e) le certificat de visite des lieux est dûment signé par le PDAC et le représentant du soumissionnaire. La visite des lieux est obligatoire et se fera à partir du PK0+00 de la piste, la date et l'heure figurent dans le dossier d'appel d'offres, aucune séance de rattrapage ne sera organisée.

f) les qualifications et expérience du personnel technique et d'encadrement clé proposé pour exécuter le Contrat:

- un Conducteur de travaux, DUT en génie civil, Travaux Publics ou équivalent, ayant au moins cinq ans d'expérience dans le domaine des travaux publics (joindre le diplôme et le CV);

- l'entreprise désignera un point focal environnemental et social;
- un Chef de chantier, technicien en génie-civil ou Travaux Publics, ayant au moins cinq ans d'expérience dans la réhabilitation/entretien de pistes (joindre le CV).

g) l'attestation de capacité financière de l'année en cours délivrée par une Banque locale attestant que le soumissionnaire dispose d'au moins 10% des moyens financiers nécessaires à la réalisation des travaux d'entretien de la piste Bouansa Ngouédi Kinzaba/Bretelles.

h) le certificat de non faillite et le Quitus de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) de l'année en cours;

i) le plan de mise en œuvre des mesures d'atténuation chiffré et dûment signé (tableau 2).

Le Dossier d'appel d'offres complet en français peut être acheté par les soumissionnaires intéressés à l'adresse ci-dessous contre paiement d'un montant en espèce non remboursable de Cinquante mille (50 000) Francs CFA.

Les Soumissions devront être déposés à l'adresse ci-dessous au plus tard le 20 août 2018 à 12h30. Les dépôts électroniques ne seront pas admis. Les soumissions présentées hors délais seront rejetées. Les Soumissions seront ouvertes physiquement en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister à l'adresse ci-dessous le 20 août 2018 à 13 heures.

8. Les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque certifié ou d'une garantie de soumission de cinq cent mille (500 000) francs CFA.

9. L'adresse mentionnée ci-dessus est :

Unité Nationale de Coordination du Projet, sise Boulevard Denis Sassou Nguesso Mpila, Brazzaville, République du Congo, Tel: (242) 06 858 88 88 / E-mail: [pdacmaep@gmail.com](mailto:pdacmaep@gmail.com).

Fait à Brazzaville, le 20 Juillet 2018

**Le Coordonnateur National, Isidore ONDOKI**

**MINISTRE DE L'AGRICULTURE  
DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE  
PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT  
DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE  
UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET**

**REPUBLIQUE DU CONGO**  
Unité – Travail – Progrès

## AVIS D'APPEL D'OFFRES POUR L'ENTRETIEN EN HAUTE INTENSITE DE MAIN D'ŒUVRE PISTES AGRICOLES N° 012T/PDAC/2018

La République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA), Groupe Banque Mondiale, ont signé le 20 septembre 2017 un Accord de Financement d'un montant de 100 millions de dollars US pour la mise en œuvre d'un Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC). Ce projet a été approuvé par le Conseil d'Administration de la Banque mondiale le 13 juillet 2017 et est entré en vigueur le 30 avril 2018. Une partie des fonds du projet est réservée au paiement des travaux d'entretien en Haute Intensité de Main d'Œuvre de certaines pistes agricoles.

Le Projet d'Appui à l'Agriculture Commerciale (PDAC) invite les soumissionnaires éligibles et qualifiés à présenter leur soumission cachetée en vue d'exécuter les travaux d'entretien en Haute Intensité de Main d'Œuvre des pistes agricoles ci-dessous.

| Référence du DAO        | Piste                | Département |
|-------------------------|----------------------|-------------|
| 009T/MAEP/PDAC-UCP/2018 | Ingolo-Mah-Imvouba   | Pool        |
| 010T/MAEP/PDAC-UCP/2018 | Makemba-Ingolo       |             |
| 013T/MAEP/PDAC-UCP/2018 | Djambala-Abala Ndolo | Plateaux    |
| 014T/MAEP/PDAC-UCP/2018 | Itomba-Eboyo 2       |             |

L'Appel d'offres se déroulera conformément aux procédures définies dans le Dossier d'Appel d'Offres.

4. Les soumissionnaires intéressés éligibles peuvent obtenir de plus amples renseignements

et examiner le Dossier d'Appel d'Offres à l'adresse ci-dessous de 8 h 00 à 16 h00.

5. Les spécifications de qualification sont:

- a) Récépissé d'inscription en qualité d'ONG, Groupement, Association, Comité de Gestion du Déve-

loppement Communautaires (CGDC), Coopérative ou autre, délivré par les Autorités compétentes ou tout autre document en tenant lieu;

b) RIB ou tout autre document en tenant lieu montrant que le Prestataire dispose d'un dépôt minimum de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA;

c) Un personnel clé comprenant:

- un technicien avec une expérience d'au moins 2 ans dans les travaux publics (joindre CV);
- un chef de chantier.

Le Dossier d'appel d'offres complet en français peut être acheté par les personnes intéressées à l'adresse ci-dessous, contre paiement en espèce d'un montant non remboursable de dix mille (10 000) Francs CFA.

Les Soumissions devront être déposés à l'adresse ci-dessous au plus tard le 20 Aout 2018 à 12H30. Les dépôts électroniques ne seront pas admis. Les soumissions présentées hors délais seront rejetées. Les Soumissions seront ouvertes physiquement en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister à l'adresse ci-dessous le 20 Aout 2018 à 13 heures.

Les intéressés peuvent soumissionner sur l'ensemble des lots.

L'adresse de dépôt des soumissions est:  
Unité Nationale de Coordination du Projet, sise Boulevard Denis Sassou Nguesso Mpila, Brazzaville, République du Congo, Tel: (242) 06 858 88 88 / E-mail: [pdacmaep@gmail.com](mailto:pdacmaep@gmail.com).

Fait à Brazzaville, le 20 Juillet 2018

Le Coordonnateur National,

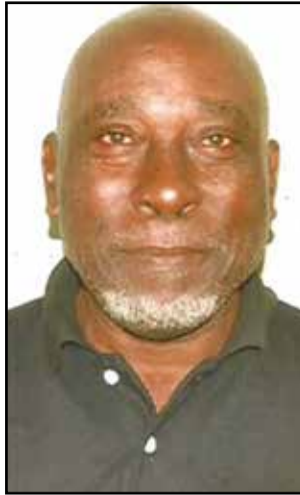
**Isidore ONDOKI**

# L'hymne national, source d'inspiration et d'action. En principe

Le sociologue, dramaturge et poète Matondo-Kubu Turé a amorcé, dans nos colonnes, une série de réflexions inspirées des strophes de notre hymne national.

Après avoir commenté le «En ce jour, le soleil se lève», il dissèque, dans ce numéro, la strophe suivante ; avec dérision évidente que nous ne voyons pas à l'horizon «une longue nuit (qui) s'achève», mais une succession de douleurs qui...achèvent!

Dans les prochains numéros, il parlera des «Congolais debout fièrement partout» et terminera par «Oublions ce qui nous divise ("ceux qui divisent")», souligne-t-il. Notre hymne est une liste d'engagements et de souhaits, notre vécu, un chapelet de réalités en parfaite inadéquation.



André Matondo-Kubu Turé

## Une longue nuit nous achève

A-t-on réellement évalué la dette intérieure de l'État congolais? Les ravages de ce tentacule

déchaîné ne se calculent pas seulement en coûts financiers (ô excusez du peu!), mais surtout en coûts humains. Sur ce plan, c'est effroyable!

Combien de vies fauchées dans le silence des chaudières? Combien de suicides? Combien de tentatives de suicides?

Aucune autorité intellectuelle ou publique ne met le doigt dessus, sur ces gâchis de l'expérience humaine: le stress, l'angoisse, la psychose, la mélancolie, le désespoir, avec toutes leurs variantes. Combien de personnalités, même de haut rang, combien d'intelligences se noient dans la nécrose du fatalisme? Beaucoup de formes de dynamisme et de

créativité, surtout dans la jeunesse, se reconvertissent dans les violences d'une déviance stérile. Une misère croupissante, ambiante, mène souvent à la cupidité, à l'escroquerie, à autant de conduites et comportements qui s'érigent peu à peu et à vue d'œil, en véritables normes du jeu social. Combien de divorces, combien de séparations, combien de zizanies déstabilisent, fragilisent ou carrément anéantissent les foyers familiaux? Combien d'enfants, au fil des semaines, rejoignent l'armée de réserve des analphabètes? Combien de bébés malnutris? Combien de femmes éteintes sur les tables d'accouchement, faute de ceci ou de cela? Combien de malades s'allongent en civière pour 25.000 F.CFA introuvables d'une ordonnance? On peut tuer en pleine journée dans la rue, on peut cambrioler une résidence,

sans attendre la complicité de la nuit. On peut agresser un boutiquier en plein marché pour lui extorquer une poignée de billets de banque et s'en aller allègrement dans un véhicule réquisitionné pour l'opération, la cagoule en exergue, en se frayant le chemin à coups de rafales d'armes automatiques. Des groupes constitués rançonnent des populations «ciblées» ou des populations-cibles, en se servant «librement» des moyens et structures de l'État et de la République. Les prisons accueillent régulièrement hommes politiques de l'opposition et esprits libres, s'ils ne sont pas réduits au régime de résidence surveillée qui ne dit pas son nom, pendant que la canaille et la racaille règnent «légitimement» sur la cité. Tous les charlatans des fonds

des bidonvilles se muent en thérapeutes universels bardés d'herbes, de racines, de feuilles, d'écorces, de décoctions, tisanes, potions inédites et autres trouvailles antibiotiques spectaculaires. À chaque malheur, suffit sa peine. Et cette populace en ébullition démographique, agglutinée sur les hauteurs des quartiers périphériques, qui n'arrive pas à croiser deux bons repas par jour, à part son plat de spaghettis à l'eau et de kao, à 8 heures du matin.

Combien de petits commerçants des quartiers mal famés ont mis la clé sous le paillason, exténués par les tracasseries de la SNE? La SNE, calamité de la République, société publique prise d'assaut par des intégristes affairistes, qui n'est pas encore morte de sa belle mort, qui joue les heures supplémentaires, malgré une récente décision gouvernementale de liquidation. Voilà ce que devient une société, quand la concussion et l'impunité manoeuvrées par quelques-uns, mènent le train du quotidien. Oui, il faut le constater: l'acte de détournement des deniers publics non suivi de sanction pénale, passe pour une vaste jurisprudence dans notre pays, au point de normaliser les hautes fonctions de l'État. La dilapidation financière constitue l'ADN du pouvoir congolais. Les quelques mesures prises ces temps derniers et relayées par la

rumeur publique, mesures qui tentent, paraît-il, de récupérer des masses d'argent détournées par certains dignitaires, se présentent plutôt comme l'arbre qui cache le champ des ruines. Voilà: l'État congolais est pris dans un vaste contentieux morbide avec son peuple. Un État asticoté jusqu'à la dernière fibre, qui ose avoir

l'arrogance d'excommunier son propre peuple et de canoniser la crise. Des pans entiers de nos collectivités végètent dans la longue douleur discriminatoire de la nation. Chaque instant du quotidien prend l'allure d'une montée interminable au calvaire. «Longue, longue est la nuit», écrivait un auteur congolais.

André Matondo-Kubu Turé

## A VENDRE



**CHARIOT ELEVATEUR  
CATERPILLAR TYPE V50  
DIESEL**

**Disponible - Visible  
à Brazzaville.**

**Tarif: 4 500 000 F. CFA.  
Renseignements par mail:  
gambiagalouoli2018@yahoo.com**

**Maître Léole Marcelle KOMBO  
Notaire à Pointe-Noire**

Election de domicile faite à l'étude de Maître YABBAT-LIBENGUE, Notaire  
1er étage immeuble ex-Air Afrique, Face hôtel Elais, Centre-ville, B.P.: 1718  
Pointe-Noire, République du Congo

### ANNONCE LEGALE DE LA CONSTITUTION DE LA SOCIETE WE AFRICA MUSIC SARL

Suivant acte reçu par Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire, en date du 09 Juillet 2018, enregistré à Pointe-Noire, aux domaines et timbres le 10 Juillet 2018, sous le folio 126/9 N° 496, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée en République du Congo, dont les caractéristiques sont les suivantes:

**Dénomination:** WE AFRICA MUSIC, en sigle «W.A.M.»;  
**Forme:** Société à Responsabilité Limitée;

**Capital:** Un million (1 000 000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10 000);

**Siège social:** Centre-ville, zone de la Bourse du travail, vers la DRTV, Pointe-Noire, République du Congo;

**Objet:** Production audio-visuelle, Vente de textile, Touring (tournée de concerts), Management d'artiste; Agence de mannequinat;

**Durée:** la durée de la société est de 99 années;  
**Gérance:** Monsieur ICHER Michel Smith;  
**RCCM:** CG/PNR/18 B 253.

Pour insertion légale,  
Maître Léole Marcelle KOMBO.

**Maître Léole Marcelle KOMBO  
Notaire à Pointe-Noire**

Election de domicile faite à l'étude de Maître YABBAT-LIBENGUE, Notaire  
1er étage immeuble ex-Air Afrique, Face hôtel Elais, Centre-ville, B.P.: 1718  
Pointe-Noire, République du Congo

### ANNONCE LEGALE DE LA CONSTITUTION DE LA SOCIETE SKY VISION MEDIAS SARL

Suivant acte reçu par Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire, enregistré à Pointe-Noire, aux domaines et timbres le 02 Juillet 2018, sous le folio 120/42 N° 4573, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée en République du Congo, dont les caractéristiques sont les suivantes:

**Dénomination:** SKY VISION MEDIAS, en sigle «S.V.M.»;  
**Forme:** Société à Responsabilité Limitée;

**Capital:** Un million (1 000 000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10 000);  
**Siège social:** Quartier Aéroport, vers FLM,

Pointe-Noire, République du Congo;

**Objet:** Prestation audio-visuelle, Inspection des sites, Prestation événementielle, Opération culturelle, Organe de Presse, Prestation de services.

**Durée:** la durée de la société est de 99 années.  
**Gérance:** Monsieur MABIALA-PAKOUÉ Chadly Brell.  
**RCCM:** CG/PNR/18 B 247.

Pour insertion légale,  
Maître Léole Marcelle KOMBO.

**CONSEILS ASSOCIÉS EN AFRIQUE CONGO  
«C2A CONGO»**

Avenue Marien Ngouabi, Imm. SCI les Cocotiers, 1er étage appt 102  
B.P.: 4905, Pointe-Noire  
Tél.: 06 953 97 97

### SOCIETE PHILIA ENERGY SA SOCIETE ANONYME AVEC ADMINISTRATEUR GENERAL

Au capital de 132 000 000 F CFA  
Siège Social: 454, Quartier Tchikobo, Centre-ville  
RCCM CG/PNR/14 B 674  
Pointe-Noire, République du Congo

### ANNONCE LEGALE

Aux termes du procès-verbal des résolutions de l'Assemblée Générale Mixte du 27 Octobre 2017 de la société PHILIA ENERGY SA, il a été procédé à:

- L'adoption de deux actes de cessions d'actions;
- La transformation de la société PHILIA ENERGY en société unipersonnelle;
- La nomination de Monsieur Omar KASSOU en qualité d'Administrateur Général Adjoint.

Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire du procès-verbal sous le numéro 17 DA 1363 du 8 Novembre 2017.

Inscription modificative au RCCM de Pointe-Noire le 08 Novembre 2017.

**Pour avis.**

## ANNONCE LEGALE

### Office Notarial Maître Raymond ASSAH

Sis au Centre-ville, derrière la Bourse du Travail, vers l'entrée de l'ancienne Ecole Africaine de Développement (E.A.D.), Boîte postale: 5005, Téléphones: (242) 05.553.15.07/06.675.15.15; e-mail: étudeassah.notaires@gmail.com, Pointe-Noire, République du Congo.

### LA SOCIETE «SPARTE LOGISTIC» S.A.R.L.

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

Au capital social de Francs C.F.A.: DIX MILLIONS (10.000.000)

Siège social: Quartier Mpita (OCI), Boîte postale: 47

Arrondissement N° 1 E.P. LUMUMBA, à Pointe-Noire, République du Congo.

R.C.C.M. Pointe-Noire N° R.C.C.M CG/PNR/15 B 511

Suivant acte sous seing privé reçu aux rangs de ses minutes, par Maître Raymond ASSAH, Notaire, titulaire d'un office, de résidence à Pointe-Noire, portant «procès-verbal de l'Assemblée Générale Constitutive de la société «SPARTE LOGISTIC» S.A.R.L. et en date à Pointe-Noire du vingt juin deux mil quinze, et d'un acte reçu par ledit Notaire en date à Pointe-Noire du vingt-cinq juin deux mil quinze, il a été constitué, conformément aux lois en vigueur en matière de sociétés commerciales, une Société à Responsabilité Limitée, d'une durée de quatre-vingt-dix-neuf années dont les statuts ont été enregistrés à Pointe-Noire, le 25 juin 2015, sous le numéro 4813 Folio 109/10 et ayant pour principal objet social:

1°- Le Transport terrestre interurbains, transport de produits pétroliers, du bois;

2°- Travaux bâtiments, vente de ciment et de matériaux de construction;  
3°- La prestation de services ;  
4°-Le courtage et la représentation de sociétés étrangères ayant un objet similaire.

Immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, le 23 juillet 2015, sous le numéro R.C.C.M. CG/PNR/15 B 511, cette société a pour gérante associée, Mademoiselle Sirandou SEMEGA, demeurant à Pointe-Noire, quartier Ngoyo (Centrale), de nationalité congolaise, née le vingt-quatre avril mil neuf cent quatre-vingt-deux à Brazzaville, titulaire d'une carte nationale d'identité délivrée à Brazzaville, le 10 juin 2009, sous le numéro BZ0309J2LTWLO.

*Pour avis.*

**Maître Léole Marcelle KOMBO/Notaire à Pointe-Noire**  
Election de domicile faite à l'étude de Maître YABBAT-LIBENGUE  
1er étage immeuble ex-Air Afrique, Face hôtel Elais, Centre-ville, B.P.: 1718  
Pointe-Noire, République du Congo

## ANNONCE LEGALE

### SOCIETE «LA CONGOLAISE DES METIERS».

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle au capital de F. CFA: 1.000.000.  
Siège social: 169, Avenue du Caire, quartier 7/7 de Dany, Pointe-Noire, République du Congo.  
RCCM: CG/PNR/18 B 198

### MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL ET DE LA DENOMINATION SOCIALE

Suivant Procès-verbal de décision extraordinaire de l'associé unique, reçu par le Notaire soussigné, en date du 22 juin 2018, enregistré à Pointe-Noire, aux domaines et timbres le 25 Juin 2018, sous le folio 116/15N° 4283, il a été décidé la modification de l'objet social et de la dénomination sociale, ainsi qu'il suit:

**Objet:** L'associé unique a décidé d'élargir son objet social, en y ajoutant les activités suivantes: Eau et Assainissement.

**Dénomination:** La Société prend désormais

la dénomination de: «LA CONGOLAISE DES METIERS ET DES SERVICES».

**Dépôt légal:** Le procès-verbal a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce le 26 juin 2018, sous le dépôt n°18 DA 2249 et mention modificative a été portée au RCCM le 26 juin 2018, sous le numéro M2/18-1290.

*Pour insertion légale,*

**Maître Léole Marcelle KOMBO.**

MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION  
DIRECTION GENERALE DES HOPITAUX  
ET DE L'ORGANISATION DES SOINS

REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité\*Travail\*Progrès

## COMMUNIQUE

La Direction Générale des Hôpitaux et de l'Organisation des Soins (DGHS) du Ministère de la Santé et de la Population et la Direction Générale du Centre Hospitalier et Universitaire de Brazzaville (CHUB) informent le public congolais, qu'à la faveur de la fête de l'Indépendance du Congo, le 15 août 2018, une mission israélienne séjournera à Brazzaville pour mener une campagne humanitaire chirurgicale gratuite en ophtalmologie.

Ainsi, les personnes intéressées par

cette campagne sont priées de passer au Service d'Ophtalmologie du CHUB pour une opération de présélection, à compter du lundi 23 juillet 2018. Tous les soins et services sont offerts gratuitement.

*Fait à Brazzaville, le 13 juillet 2018.*

Le Directeur Général des Hôpitaux  
et de l'Organisation des Soins

**Ulrich Judicaël BIEZ**

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET  
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES  
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE  
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DU KOULOLOU  
DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE  
DE POINTE-NOIRE CENTRE

## ANNONCE LEGALE

**N°07/18/MFB/DGID/DEFFD/DDIDK/BCHF-P.N.CENTRE**

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Baongo, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et requérants suivants:

| N° | N° DE RÉQUISITION    | RÉFÉRENCE CADASTRALE   | QUARTIERS                          | ARR./DPT                 | REQUÉRANTS   |
|----|----------------------|--|------------------------------------|--------------------------|--|
| 1  | 27.684 du 19/03/2018 | Plle(s) 10 Bloc 82 Section BM3 Superficie 489,45m <sup>2</sup>                         | Ngoyo                              | Arr.6                    | M <sup>me</sup> KOUBAKA Frezinhla Bhrogerly  |
| 2  | 24.755 du 04/03/2015 | Plle(s) 03 Bloc 24 Section BX1 Superficie 500,00m <sup>2</sup>                         | Village Djeno                      | Tchimbamba-Nzassi        | M <sup>me</sup> KAMAL et SUZIE ZEIN  |
| 3  | 27.513 du 20/12/2017 | Plle(s) 02 Bloc 22 Section KGB Superficie 500,00m <sup>2</sup>                         | Pointe-Indienne                    | Sous-préfecture Loango   | M <sup>me</sup> MBOLA Tatiana  |
| 4  | 27.231 du 08/09/2017 | Plle(s) 03 Bloc 34 Section M2 Superficie 474,35m <sup>2</sup>                          | Tchimbamba                         | Arr.1                    | M. MONDZALI Laurent  |
| 5  | 27.779 du 26/04/2018 | Plle(s) 02 Bloc 40 Section M2 Superficie 688,61m <sup>2</sup>                          | Tchimbamba aviation (FLM)          | Arr.1                    | M <sup>me</sup> Perpétue Ornella ANGOSSIO KODRO  |
| 6  | 27.389 du 17/10/2017 | Plle(s) 10 Bloc 21 Section ABW1 Superficie 500,00m <sup>2</sup>                        | Mongo-Mpoukou                      | Arr.5                    | M <sup>me</sup> MAHOUNGOU née BAKOUMA Tania Magalie  |
| 7  | 27.774 du 23/04/2018 | Plle(s) 05 Bloc 27 ter Section BP Superficie 488,25m <sup>2</sup>                      | Mpita                              | Arr.1                    | M <sup>me</sup> TATY née YIDIKA Tania Firmine  |
| 8  | 27.723 du 06/04/2018 | Plle(s) 01 à 10 Bloc 15 Section BY2 <sup>ème</sup> tr Superficie 5000,00m <sup>2</sup> | Côte-Matève                        | Arr.6                    | M. Xavier Georges LEPEZ  |
| 9  | 27.757 du 13/04/2018 | Plle(s) 12 Bloc 05 bis Section BL Superficie 510,33m <sup>2</sup>                      | Ngoyo (famille Tchisselo)          | Arr.6                    | M. SYLLA SADIO FANTA   |
| 10 | 20.942 du 02/03/2012 | Plle(s) 04 Bloc 161 Section BM Superficie 400,00m <sup>2</sup>                         | Ngoyo                              | Arr.6                    | Mme MBOUTSI Beatrice   |
| 11 | 26.968 du 26/05/2017 | Plle(s) 08 Bloc 27 Section BM Superficie 500,00m <sup>2</sup>                          | Ngoyo                              | Arr.6                    | M <sup>me</sup> MAMPOUEKO Rabi Lydia   |
| 12 | 27.720 du 05/04/2018 | Plle(s) 02 Bloc 122 Section BH Superficie 240,00m <sup>2</sup>                         | Tchimbamba aéroport                | Arr.6                    | M. KIESSO Valérie le sage  |
| 13 | 25.948 du 14/04/2016 | Plle(s) 02 et 03 Bloc 02 Section BM Superficie 588,03m <sup>2</sup>                    | Côte-Matève (Péage)                | Arr.6                    | NTSIEKILA SAH Jenny Belviana   |
| 14 | 25.309 du 19/08/2015 | Plle(s) 708 Bloc / Section M Superficie 917,87m <sup>2</sup>                           | KM4                                | Arr.1                    | M. NGAKOSSO Théodore   |
| 15 | 25.005 du 06/05/2015 | Plle(s) 03 Bloc 80 Section BT (Gaïa) Superficie 500,00m <sup>2</sup>                   | Tchimbamba                         | Arr.1                    | TSAKALA MBOKO Hugues   |
| 16 | 27.697 du 26/03/2018 | Plle(s) 06 Bloc 32 Section CD Superficie 482,84m <sup>2</sup>                          | Nanga village                      | Arr.6                    | Mlle. TCHINONA Magalie Eunice  |
| 17 | 27.708 du 28/03/2018 | Plle(s) 08 Bloc 15 Section CD Superficie 202,50m <sup>2</sup>                          | Nanga Village                      | Arr.6                    | M. TCHINONA Fred Christopher   |
| 18 | 27.707 du 28/03/2018 | Plle(s) 04 et 05 Bloc 03 Section CD Superficie 500,00m <sup>2</sup>                    | Nanga Village                      | Arr.6                    | M. TCHINONA Prince Francel   |
| 19 | 27.705 du 28/03/2018 | Plle(s) 06 Bloc 289 Section BS Superficie 500,00m <sup>2</sup>                         | Tchimbamba                         | Arr.1                    | M. NGOMA M'FOUNDOU Dardriel  |
| 20 | 27.728 du 10/04/2018 | Plle(s) 09 Bloc 95 Section P Superficie 187,50m <sup>2</sup>                           | Mvou-mvou                          | Arr.2                    | M. NGAKOSSO Maldace  |
| 21 | 27.839 du 25/05/2018 | Plle(s) 05 Bloc 123 ter Section L Superficie 992,79m <sup>2</sup>                      | La base                            | Arr.1                    | M. MBOUANDI Arsène Davy  |
| 22 | 27.838 du 25/05/2018 | Plle(s) 06 Bloc 123 bis Section L Superficie 491,40m <sup>2</sup>                      | La Base                            | Arr.1                    | M. MBOUANDI Arsène Davy  |
| 23 | 26.508 du 21/10/2016 | Plle(s) 147 Bloc / Section G Superficie 1239,00m <sup>2</sup>                          | Centre-ville                       | Arr.1                    | M <sup>me</sup> DZOUAMA Véronique et Enfants   |
| 24 | 27.510 du 19/12/2017 | Plle(s) 01 Bloc 276 Section BN Superficie 497,27m <sup>2</sup>                         | Mayinga                            | Arr.6                    | M. YIMA André  |
| 25 | 27.683 du 19/03/2018 | Plle(s) 05 Bloc 14 Section ACV bis Superficie 500,00m <sup>2</sup>                     | Mengo                              | Sous-préfecture de Hinda | M <sup>me</sup> WAMBA LOUEZI Jude Feuillière   |
| 26 | 27.719 du 05/04/2018 | Plle(s) 09 Bloc 170 Section BL Superficie 493,00m <sup>2</sup>                         | Ngoyo centrale (famille Tchiyenzi) | Arr.6                    | M <sup>me</sup> KOKOLO Forane Chancelle  |
| 27 | 27.129 du 11/08/2017 | Plle(s) 09 Bloc 27 Section BM Superficie 500,00m <sup>2</sup>                          | Ngoyo                              | Arr.6                    | M. BOUKONGOU BOUANGA Blanche   |
| 28 | 27.647 du 22/02/2018 | Plle(s) 02 Bloc 01 Section G Superficie 611,10m <sup>2</sup>                           | Centre-ville                       | Arr.1                    | M. DEMBA M'BAYE  |
| 29 | 27.415 du 27/10/2017 | Plle(s) 02 bis Bloc 22 Section BP Superficie 520,28m <sup>2</sup>                      | Mpita                              | Arr.1                    | Enfants BOUYA OLANZOBO   |
| 30 | 25.780 du 18/01/2016 | Plle(s) 13 et 14 Bloc 84 Section BL Superficie 700,00m <sup>2</sup>                    | Ngoyo (Plaine)                     | Arr.6                    | TALANTSI Stevi Christanel  |
| 31 | 27.561 du 16/01/2018 | Plle(s) 03 Bloc 91 Section BL Superficie 426,93m <sup>2</sup>                          | Ngoyo (famille Tchisselo)          | Arr.6                    | M. BADILA Badel Isaac Bryan  |
| 32 | 27.867 du 11/06/2018 | Plle(s) 14 Bloc 130 Section BNA Superficie 500,00m <sup>2</sup>                        | Tchimbambouka                      | Arr.6                    | Mme. BROUNOUSS Hortense  |
| 33 | 27.768 du 20/04/2018 | Plle(s) 06 Bloc 59 Section BY 2 <sup>ème</sup> tr Superficie 500,00m <sup>2</sup>      | Côte-Matève                        | Arr.6                    | M. BAMBOUKOULOU MAFOUKA Hubert Brice   |
| 34 | 26.483 du 13/10/2016 | Plle(s) 01 à 06 Bloc 79 Section BNJ1 Superficie 3000,00m <sup>2</sup>                  | Tchimbamba (famille Tchignoundou)  | Arr.6                    | M. MOUTIMA BACKENGA Hyacinthe  |
| 35 | 26.484 du 13/10/2016 | Plle(s) 09 Bloc 84 Section M2 Superficie 625,00m <sup>2</sup>                          | Tchimbamba                         | Arr.1                    | M <sup>me</sup> NKONTA Céline Yolande  |
| 36 | 27.730 du 11/04/2018 | Plle(s) 05 bis Bloc 53 Section J Superficie 306,45m <sup>2</sup>                       | Mpita Plasco                       | Arr.1                    | M. NGOUMA-NGOTO Jean   |
| 37 | 20.584 du 24/10/2011 | Plle(s) 11 Bloc 89 Section N Superficie 500,00m <sup>2</sup>                           | Mpaka (Mpolo)                      | Arr.3                    | M. BOUANGA Wilfrid Nicodème  |
| 38 | 27.859 du 07/06/2018 | Plle(s) 1138 Bloc / Section M Superficie 809,29m <sup>2</sup>                          | Aéroport                           | Arr.1                    | M. MOUNTHAULT TATY Thiery  |
| 39 | 27.860 du 07/06/2018 | Plle(s) 1139 Bloc / Section M Superficie 821,41m <sup>2</sup>                          | Aéroport                           | Arr.1                    | M. MOUNTHAULT TATY Thiery  |
| 40 | 22.031 du 19/12/2012 | Plle(s) 01 Bloc 07 Section BX Superficie 444,59m <sup>2</sup>                          | Ngoyo (Mbondji)                    | Arr.6                    | Enfants KITSOUKOU: - Address Princia FITHY; - Leberger MOKOUANGA; - Loyd réel; - Maunick Caira KEMBISSILA; - Andréa Stéicie MATOUJWIDI |

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 du Régime de la Propriété Foncière).

**Fait à Pointe-Noire, le 18 Juin 2018**

**Le chef de Bureau,**  
Ashley Danh POUTANCE,

Inspecteur des Impôts et du Domaine Divisionnaire Adjoint

## Après son emprisonnement en France, pour violence conjugale Doudou Copa demande pardon aux femmes!

Après avoir séjourné pendant six mois en prison à Paris, en France, pour violence conjugale, le chanteur Doudou Copa (Dominique Laka Elenga, à l'état civil) a regagné, récemment, Brazzaville. Jeudi 19 juillet dernier, il a battu le rappel des chevaliers de la plume et du micro. Pour demander, officiellement, pardon aux femmes. Et annoncer qu'il livrera un concert en leur honneur, le 11 août prochain, dans la ville-capitale congolaise. L'ex-membre d'Extra Musica a également parlé de son maxi-single de quatre chansons qui s'est, finalement, mué en album de huit titres.

«J'avais un petit problème avec la Justice française. Il m'était normalement fait obligation de me présenter régulièrement à la Justice parisienne. Quand je suis arrivé en décembre dernier à Paris, il m'a été rappelé que je n'avais pas honoré mes engagements vis-à-vis de la Justice, et j'ai été incarcéré (...) Ce qui s'est réellement passé est que j'avais juste donné une baffe à la mère de mes enfants. Ce qui m'a causé des démêlés avec la Justice française. J'étais condamné à dix mois, mais j'en ai purgé six. Maintenant, je suis libre de mes mouvements, je n'ai plus de problème avec la Justice française...», a expliqué

le chanteur. Avant de demander pardon aux femmes: «Je profite de cette occasion pour demander, officiellement, pardon aux femmes pour tout ce qui s'est passé.» Afin de bien sceller sa réconciliation avec les femmes, Doudou Copa livrera un concert VIP en leur honneur, samedi 11 juillet prochain à Brazzaville. Avec pour guest star DJ MLP Automatik Le Level. Ce show est goupillé par la maison WT Group Event, représentée ce jour par M. Willy Tati. Qui a annoncé qu'après Brazzaville, son label fera jouer Doudou Copa et son groupe à Ouesso, Oyo, Owando, dans la partie



Pendant la conférence de presse

septentrionale du Congo. «Au menu de ce concert, il y aura les chansons des cinq albums de ma discographie et ceux de mon opus qui paraîtra en décembre prochain», a promis celui que l'on surnomme aussi Dziké. Qu'en est-il de «Sentimentale», le maxi-single de quatre chansons qui avait justifié le déplacement du chanteur, en décembre dernier, à Paris, en France? «Sentimentale» n'est plus un

maxi-single, mais un album de huit chansons dont le chanteur a promis dévoiler, prochainement, le nom. Parmi les titres qui s'y sont ajoutés, il y a «Loba», une rumba lancée récemment sur les plateformes de téléchargement internet. Le séjour de l'artiste en prison lui a inspiré certaines chansons. C'est ce qu'on peut retenir des explications données par Doudou Copa.

Véran Carrhol YANGA

## 50<sup>e</sup> anniversaire du Centre culturel russe Une Journée d'amitié et de solidarité avec la Russie célébrée à Brazzaville

Le Centre Culturel Russe souffle, cette année, ses cinquante bougies. A l'occasion, une Journée d'amitié et de solidarité avec la Russie a été célébrée jeudi 19 juillet 2018, dans la salle de conférence de la Mairie de Talangai, dans le 6<sup>e</sup> arrondissement de Brazzaville, sur le thème: «Russes et Congolais ensemble pour des connaissances réciproques».

Juillet 1968-juillet 2018, voilà 50 ans déjà qu'a été créé le Centre Culturel Russe au Congo. Véritable symbole de l'amitié et de la solidarité entre les deux peuples, ce centre a permis, depuis 50 ans, la formation de près de huit mille étudiants congolais en URSS

fares étrangères, de la Défense, de la Culture, de l'Agriculture et, bien sûr, plusieurs directeurs de cabinet», a déclaré M. Sergey Belyaev, directeur du Centre culturel russe. Au cours de cette cérémonie, plusieurs Congolais ont reçu des distinctions honorifiques du



Privat Ndéké (à gauche), et Sergey Belyaev (à droite)



Le directeur du Centre culturel russe primant le chanteur Joson Philosophe

et en Russie, parmi lesquels de hauts cadres de la nation. «Pendant cinquante ans, c'est plus de huit mille jeunes Congolais qui ont étudié en URSS et en Russie, sont rentrés dans leur pays et ont travaillé avec beaucoup de succès. Il faut voir le nombre considérable des cadres clés du Gouvernement congolais qui ont étudié en URSS ou en Russie: le président du Sénat; les ministres des Af-

Centre culturel russe, au nombre desquels MM. Privat Frédéric Ndéké et Vital Balla, respectivement administrateur-maire de Talangai et président de l'Association Congolaise d'Amitié entre les Peuples (A.C.A.P.). «C'est un honneur pour notre arrondissement d'abriter la cérémonie relative au 50<sup>e</sup> anniversaire du Centre Culturel Russe au Congo. Cela va dans le sens du renforcement des



Photo de famille après la cérémonie

liens d'amitié et de solidarité entre les peuples qui vivent à Talangai», a déclaré Privat Frédéric Ndéké, qui considère son arrondissement comme le Vatican, en raison des différents peuples qui y cohabitent en paix. Quant à M. Vital Balla, il a estimé: «La célébration des 50 ans d'existence du Centre Culturel Russe par les Congolais et les Russes en mission au Congo-Brazzaville a fait engen-

dre les souvenirs heureux et la nostalgie de la vie du cycle des études en URSS, aujourd'hui Fédération de Russie, par les étudiants congolais de toutes générations». Pour ce dernier, les Russes sont des amis et «un ami, c'est un second soi-même».

Rabbi-Spiritus ITOUA  
et Bry NZILOVA  
(Stagiaires)

## Musique tradi-moderne

## Nancy Matounga cherche producteur

Artiste musicienne congolaise, Nancy Matounga est une nouvelle voix de la musique tradi-moderne. Inspirée par la réalité du Congo profond, elle veut larguer son coup d'essai, un single intitulé: «Wele kwandi», en dialecte kongo, «il s'en est allé». Mais pour réaliser son dessein, l'artiste a besoin d'un producteur. Interview.



Nancy Matounga sur scène à l'occasion de la fête de la musique

\*En vous lançant dans la carrière musicale, précisément dans le tradi-moderne, quelles sont vos motivations?

\*\*Premièrement, valoriser ma culture, ensuite, éduquer la jeunesse en général et la jeunesse congolaise en particulier.

\*Etes-vous à la fois chanteur et compositeur?

\*\*Oui, je joue les deux rôles. Je suis en même temps leader du groupe Matounga, créé en 2016.

\*Eprouvez-vous des difficultés?

\*\*Evidemment. Le manque de producteur et de manager est déjà un très grand problème.

\*Quel sera le titre de votre premier opus et combien de titre composez-vous?

\*\*Le titre, c'est «Wele kwandi», qui signifie il s'en est allé. C'est une chanson dans laquelle je rends hommage à mes frères et sœurs morts en Méditerranée, à cause de l'immigration clandestine. C'est un single, à cause du manque de producteur.

\*Que dire de vos perspectives?

\*\*Mon souhait, c'est d'avoir un producteur, afin de pouvoir bien réaliser mes projets. Mes perspectives sont de trouver quelqu'un qui soutiendra mon art, comme je le souhaite.

\*Avez-vous un message à passer aux jeunes qui souhaitent se lancer dans cette carrière?

\*\*Je les encourage à se lancer dans cette carrière et leur souhaite bonne chance. Mais, ils ne doivent pas perdre de vue que c'est un chemin difficile, qui nécessite des sacrifices, de l'abnégation. Ils n'ont qu'à se forger, jusqu'à atteindre leurs objectifs.

Propos recueillis par  
Esperancia  
MBOSSA-OKANDZE

## IN MEMORIAM

Joseph SIASSIA

26 juillet 2016 - 26 juillet 2018.

Cela fera deux ans que tu as été  
rappelé par Ton Créateur.



Papa, certaines personnes pensent que tu as été effacé de nos mémoires. Ce n'est pas vrai. Papa Joseph SIASSIA, tu es là présent dans nos cœurs et dans nos mémoires.

L'Eternel a donné, et l'Eternel a ôté; que  
le nom de l'Eternel soit béni!

Les enfants SIASSIA.

RELANCE DE LA SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET  
N°005 / DURQuaP /2018 (RELANCE)  
REPUBLIQUE DU CONGO  
PROJET DE DEVELOPPEMENT URBAIN ET DE RESTRUCTURATION  
DES QUARTIERS PRECAIRES (DURQuaP)

## RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE LA MAITRISE D'ŒUVRE SOCIALE DES PLANS DE RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRECAIRES DE LA VILLE DE BRAZZAVILLE (PROGRAMME PRIORITAIRE PHASE 1)

N° de Prêt: BIRD 8588-CG  
N° de référence: CG-008-SC-SFQC

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant «Maîtrise d'œuvre sociale des plans de restructuration des quartiers précaires de la ville de Brazzaville».

2. Les services de consultant («Services») consistent à:

- Accompagner la phase de réalisation du projet par des activités d'information, de sensibilisation, d'animation et de formation auprès des populations riveraines;
- Accompagner, suivre et évaluer le processus de réalisation des infrastructures et des équipements urbains de proximité de leur mise en service et de préparation de leur gestion et maintenance;
- Assurer et coordonner les missions d'ordre général.

3. La Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral invite les firmes de consultants

(«Consultants») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont: (i) qualifications pour exécuter les services pressentis (références de l'exécution de contrats analogues, etc.); (ii) capacités techniques et en personnel (personnel permanent); (iii) domaines d'intervention ainsi que les années d'expériences et les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les firmes ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculum vitae.

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des «Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID» édition de janvier 2011, révisé en juillet 2014, («Directives de Consultants»), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts

sont applicables.

5. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

6. Un Consultant sera sélectionné selon la méthode «Qualité et Coût (SFQC)» telle que décrite dans les Directives de Consultants.

7. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes: du lundi au vendredi de 09 h à 14 h.

8. Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le 07 août 2018 à 13 h 00 (heures locales)

Secrétariat DURQuaP  
A l'attention du Coordonnateur  
Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat  
Multilatéral, 5<sup>ème</sup> étage Immeuble Cheick  
TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya);  
Croisement Route de la Base militaire avec  
le Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO;  
BP: 14 729 – Brazzaville  
– République du Congo.  
Tél: 22 613 90 36 / (+ 242) 05 574 10 99;  
Email: cepdurquapdgg@gmail.com

*Le Coordonnateur,*

**BATOUNGUIDIO**

RELANCE DE LA SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET  
N°006 / DURQuaP /2018 (RELANCE)  
REPUBLIQUE DU CONGO  
PROJET DE DEVELOPPEMENT URBAIN ET DE RESTRUCTURATION  
DES QUARTIERS PRECAIRES (DURQuaP)

## RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE LA MAITRISE D'ŒUVRE SOCIALE DES PLANS DE RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRECAIRES DE LA VILLE DE POINTE NOIRE. (PROGRAMME PRIORITAIRE PHASE 1)

N° de Prêt: BIRD 8588-CG  
N° de référence: CG-DURQuaP-014-SC-SFQC

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant «Maîtrise d'œuvre sociale des plans de restructuration des quartiers précaires de la ville de Pointe Noire».

2. Les services de consultant («Services») consistent à:

- Accompagner la phase de réalisation du projet par des activités d'information, de sensibilisation, d'animation et de formation auprès des populations riveraines;
- Accompagner, suivre et évaluer le processus de réalisation des infrastructures et des équipements urbains de proximité de leur mise en service et de préparation de leur gestion et maintenance;
- Assurer et coordonner les missions d'ordre général.

3. La Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral invite les firmes de consultants («Consultants») admissibles à manifester leur

intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont: (i) qualifications pour exécuter les services pressentis (références de l'exécution de contrats analogues, etc.); (ii) capacités techniques et en personnel (personnel permanent); (iii) domaines d'intervention ainsi que les années d'expériences et les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les firmes ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculum vitae.

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des «Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID» édition de janvier 2011, révisé en juillet 2014, («Directives de Consultants»), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

5. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

6. Un Consultant sera sélectionné selon la méthode «Qualité et Coût (SFQC)» telle que décrite dans les Directives de Consultants.

7. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes: du lundi au vendredi de 09 h à 14 h.

8. Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le 07 août 2018 à 13 h 00 (heures locales)

Secrétariat DURQuaP  
A l'attention du Coordonnateur  
Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat  
Multilatéral, 5<sup>ème</sup> étage Immeuble Cheick  
TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya);  
Croisement Route de la Base militaire avec  
le Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO;  
BP: 14 729 – Brazzaville  
– République du Congo.  
Tél: 22 613 90 36 / (+ 242) 05 574 10 99;  
Email: cepdurquapdgg@gmail.com

*Le Coordonnateur,*

**BATOUNGUIDIO**

## Eliminatoires CAN Juniors 2019

## Dakar ou la porte de sortie des Diables-Rouges

L'aventure des Diables-Rouges juniors du Congo s'est stoppée au match retour du dernier tour disputé samedi 21 juillet 2018 à Dakar. Face à leurs homologues du Sénégal, ils ont mordu grandement la poussière: 1-4. C'est donc terminé pour les poulains du coach Candido Valdo. Est-ce réellement le sort qui en a décidé ainsi?

Les Diables-Rouges de moins de 20 ans qui espéraient aller au Niger où se disputera en 2019 la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations de leur catégorie d'âge n'ont pas eu assez d'arguments pour franchir la barrière érigée par le Sénégal au dernier tour des qualifications. Ils en brûlaient vraiment d'ambition. Hélas, réaliser le rêve d'un hold-up à Dakar au sortir du match nul (2-2) concédé à domicile le 13 juillet dernier relevait d'un exploit. Et ce rêve s'est définitivement brisé. L'aventure se termine dans les gradins du Stade Léopold Sédar Senghor. L'optimisme de leur coach, Candido Valdo s'est transformé en cauchemar, Youssouf Badji (34') et Ousseynou Cavin Diagne (42') s'étant victorieusement relayés au marquoir avant la pause, avant d'être imités par Lopy (49') et Ousseynou Niang (79'). Des buts qui ont coupé souffle et jarrets aux Congolais, bien qu'ils ont réduit le score en fin



L'expédition dakaraise a tourné au cauchemar pour les Diables-Rouges

de partie par le truchement de Racine Louamba (83e).

## Echec programmé

On ne sait comment cela est arrivé. On sait seulement qu'il y a eu une illusion troublante après la qualification acquise au tour précédent aux dépens du Botswana. Certains, un peu naïvement, n'ont pas hésité à croire que la gloire passée était en train d'être retrouvée. Rien, absolument rien, ne justifiait leur euphorie et leur optimisme. Car les géniteurs de ce fiasco ont fait preuve d'immobilisme, replongé inévitablement dans le cafouillage habituel. Ils ont croisé les bras et attendu que l'échéance de

la double confrontation contre le Sénégal pointe à l'horizon pour remobiliser à la hâte les joueurs en prétextant le manque d'argent. Un argument qui tranche et porte. Malheureusement! On a donc laissé le staff technique se débrouiller tout seul. Sans arguments, les Diables-Rouges se sont finalement fait facilement «broyer». Qui a dit qui voyage...ménage sa monture? Le football n'est pas un jeu du hasard. Des précautions sont toujours nécessaires avant d'aborder un match. Autant on en exige plus d'une direction technique, autant urge la formation des autres acteurs. Pour les sortir d'aussi négatives improvisations congénitales et que

chacun joue sa partition. J'ai vu. J'ai constaté. Je signe:

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

## Sept des huit qualifiés connus

Outre le Sénégal, tombeur du Congo, cinq autres pays ont validé le week-end dernier leur billet pour la phase finale de la CAN des moins de 20 ans Niger 2019. Ce sont: Afrique du Sud, Burkina Faso, Nigeria, Burundi, Mali. Avec le Niger, pays hôte, le dernier billet se jouera en août lors de la double confrontation entre le Ghana et le Bénin.

## Championnat national de Ligue 1

## Quand Otohô s'éveille, Diables-Noirs stagne

Les journées de championnat passent, mais ne se ressemblent pas. A l'issue de la vingt et unième journée disputée le week-end dernier, AS Otohô revient à la tête de la caravane après l'avoir abandonnée depuis la seizième journée aux Diables-Noirs. Pour s'y hisser, elle a épinglé l'Etoile du Congo dimanche 22 juillet à Massamba-Débat et affiche désormais 47 points à son compte.



AS Otohô s'empare de la première place

Les Diables-Noirs (45 points), eux, stagnent. Après avoir courbé l'échine lors de la journée précédente face à La Mancha, à Pointe-Noire, ils ont été contraints au match nul samedi 21 juillet par Tongo FC (0-0). Ils se sont même permis de vendanger un penalty en début de seconde mi-temps. L'AC Léopards de Dolisie (42 points) semble aussi piétiner après le premier tiers de la phase retour. En effet, battu (1-2) à Madingou par La Mancha (44 points), il perd la troisième place au profit de sa victime qui se fraye, du coup, une lueur pour mieux éclairer son prochain parcours.

Mais le championnat ne secoue ni ne décide le public à en vivre les péripéties. Les matches-phases ne drainent plus grand monde au stade. Et pourtant, beaucoup avaient juré revenir au stade une fois la Coupe du monde terminée. Malheureusement les matches s'y déroulent souvent devant des banquettes tristement silencieuses. L'on en vient parfois à exiger des entraîneurs qu'ils restituent ses stars à ce football en lambeaux pour le rendre compétitif. Les acteurs, eux, souffrent d'une mauvaise comparaison: celle de la dernière Coupe du monde justement regardée sur le petit écran! Et l'on voudrait qu'ils jouent comme les professionnels ou presque. Ils oublient simplement le statut des uns et des autres, leurs conditions de vie et de travail. Tout, les juxtapose les uns à côté des autres en dépit de leur passion commune: courir après un ballon.

Nous n'irons pas au bout de ce qui les sépare. Pour dire que nos humbles amateurs aiment le ballon rond comme ces pros, au point qu'ils essayent de le croquer à pleine dents. C'est l'occasion de rappeler, en guise de conclusion, l'issue de leurs empoignades:

- Inter Club-AS Cheminots (2-0)
- Patronage Sainte-Anne-FC Kondzo (0-0)
- Diables-Noirs-Tongo FC (0-0)
- Etoile du Congo-AS Otohô (2-3)
- Nico-Nicoyé-SMO (1-0)
- V.Club Mokanda-JSP (1-1)
- AC Léopards-La Mancha (1-2)

Jean ZENGABIO

## Coupes africaines interclubs CAF

## Le quota du Congo revu à la baisse

Mauvaise nouvelle pour les clubs congolais en compétition interclubs! Dans un courrier en date du 17 juillet 2018, la Confédération africaine de football(CAF) a modifié le nombre des clubs que doit présenter chaque pays africain lors des compétitions interclub lors de la saison 2018-2019. Le Congo n'a plus droit qu'à deux places, une en Ligue des champions et une autre en Coupe CAF. Seuls les pays ci-après aligneront deux équipes dans chaque compétition, soit quatre clubs, au total: Maroc, Egypte, Mozambique, RD Congo, Côte d'Ivoire, Tunisie, Afrique du Sud, Libye, Soudan, Zambie, Cameroun et Algérie vont présenter deux clubs par compétition soient quatre clubs au total.

## Handball/Diables-Rouges dames

## Thierry Vincent: un long chemin à parcourir pour être prêt

Sur le chemin de la préparation du Championnat d'Afrique des nations de handball féminin que le Congo abritera en décembre prochain, les Diables-Rouges dames ont pris leur élan au tournoi international organisé au Gymnase Nicole Oba, du 18 au 23 juillet, tournoi que l'Angola a survolé. C'était le baptême du feu de Thierry Vincent, leur nouveau sélectionneur, qui porte sur son équipe un regard neuf, ni complaisant, ni partisan dans l'interview que nous publions.

**\*Que représente pour vous ce tournoi auquel votre équipe a participé?**

\*\* Il m'a permis de travailler collectivement face à la meilleure sélection nationale africaine, l'Angola. C'est bien de se retrouver en opposition face à des adversaires qu'on va rencontrer à la CAN, car il y a eu aussi la République Démocratique du Congo.

**\*Comment situez-vous les Diables-Rouges au sortir de cette compétition?**

\*\*On n'est pas encore au niveau de l'Angola, ce qui est normal. L'Angola travaille depuis des décennies avec les jeunes, en misant aussi sur la formation. Nous, on va rattraper ce retard autant qu'on pourra.

**\*Quel regard portez-vous sur son comportement face à l'Angola?**

\*\*Mon équipe était un peu intimidée par l'Angola lors du premier match; il y a eu quand même un



Thierry Vincent: un regard neuf

complexe. Mais, à la deuxième confrontation, j'ai essayé de dire à mes joueuses qu'elles avaient des armes pour les perturber et on a montré qu'en travaillant on pouvait faire des choses. De là à battre prochainement l'Angola, je n'en sais rien. On n'en est qu'à un moment d'une préparation évolutive, et malgré ces deux défaites je me montre satisfait du jeu qu'elles ont produit.

**\*Quelles sont les caractéristiques de vos joueuses?**

\*\*Elles ont la capacité de soutenir longtemps le rythme, de courir pendant une heure et de mettre beaucoup d'intensité. Elles sont sans doute un peu frustrées en défense, mais elles ont les moyens de s'améliorer. Il s'agit surtout



Diables-Rouges, un groupe pas encore prêt, selon Thierry Vincent

d'organiser davantage un ensemble qui ne manque pas de talents.

**\*Comment?**

\*\*En travaillant, en travaillant et en travaillant. Depuis que je suis arrivé, on va travailler. Il y a des automatismes à régler, cela ne peut passer que par le travail. Pour l'instant nous ne sommes pas encore prêts...

**\*Que prévoit le chronogramme de préparation, pour la suite?**

\*\*J'assisterai au championnat national, pour voir les joueuses dans le contexte de leur club. A l'issue de ça, l'effectif sera réduit à 19 joueuses. Après les vacances, on va reprendre le travail le 20 ou le 21 août. A ce moment-là, elles feront un travail physique poussé avec le préparateur physique, et technique avec moi et mes adjoints, Jean-François (Malonga) et Clarisse (Opondzo). On va finir en septembre, normalement, par un tournoi en Hongrie.

Propos recueillis par Guy-Saturnin MAHOUNGOU

  
**BUROTOP IRIS**

**ACHETER UN TELEVISEUR SMART  
 N'EST PLUS UN LUXE**

**VESTEL**



- 32" HD : 119 000 FCFA HT**
- 43" FULL HD : 219 000 FCFA HT**
- 50" FULL HD SMART : 369 000 FCFA HT**
- 55" FULL HD SMART : 419 000 FCFA HT**
- 65" ULTRA HD SMART : 999 000 FCFA HT**

**4 Avenue FOCH - Centre Ville - Brazzaville Tél.: 055 777 888 - 066 69 60 60**  
**Avenue Moe Katt Matou - après le Rond Point Kassaï - Pointe-Noire Tél.: 044 53 53 53 - 056 056 056**